

n°

7

Novembre 2018

alter
médialab

Détention: les voix oubliées

L'Alter Medialab « **Détention : les voix oubliées** » est une réalisation de l'Agence Alter et des détenus de la prison de Mons.

ÉQUIPE DE RÉDACTION : Aurélien, Bilal, Farid, Je, Jy, Manu, M.-H., Mus, Mickaël, Saadia, S. encadrés par Nathalie Cobbaut et Marinette Mormont

ILLUSTRATION : Le groupe des détenus, encadré par Eliot Duran

PHOTOS : Le groupe des détenus, encadré par Alexander Garrido et Pierre Vanneste

ATELIER MIXTE (RADIO ET ÉCRITURE) : Les détenus encadrés par Manon Legrand et Marie-Eve Merckx

COORDINATION : Nathalie Cobbaut

IMPRESSION : Nouvelles Imprimeries Havaux, Fleurus
Alter Médialab est imprimé sur du papier 100% recyclé.

SOMMAIRE

Édito p.2-3/Portraits croisés p.4-5/Conditions d'incarcération: points de vue de l'intérieur p.6-19/ Mons Churchill 24 p.20-21/ Axel Piers, directeur de la prison de Mons: « La prison idéale est celle qu'on aurait rasée... » p.22-25/Les détenus interrogent l'OIP p.26-29/ Esquisses de l'enfermement p.30-34/Dissonances carcérales p.35-41/« Ne pas être jugé, pouvoir s'exprimer, faire savoir à l'extérieur... » p.42-43



L'Agence Alter est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisation d'éducation permanente.

L'Alter Medialab Prison a été réalisée grâce au soutien de la ministre de la Culture en FWB, Alda Gréoli.

L'Alter Medialab est une publication de l'Agence Alter asbl

Presse & Innovations sociales

Siège social: rue Namèche 2B – 5000 Namur
Numéro d'entreprise: 457 350 545
IBAN BE97 3101 21 63 4349 – BIC BBRUEBB

Rédaction et secrétariat

Rue Guillaume Tell 57 – 1060 Bruxelles
T. 02 541 85 20 – F. 02 231 15 59
redaction@alter.be – www.alterechos.be

Pour plus d'infos sur l'AML Prison :

Nathalie.cobbaut@alter.be



ÉDITO



Par-delà de la pr

Premier contact avec l'univers carcéral. Les murs d'enceinte de la prison de Mons, le long de l'autoroute urbaine qu'est le Boulevard Churchill. Barbelés, grillages destinés à empêcher les largages, caméras de surveillance aux quatre coins du bâtiment. À côté de l'entrée principale de cette prison déguisée en château-fort, une première porte en acier, un bouton-poussoir pour accéder à la salle d'attente, celle qu'empruntent les visiteurs chaque jour pour aller à la rencontre de leurs proches enfermés. Un gardien, manuellement, actionne l'ouverture des portes. Attente, vérifications d'identité, passage par le portique et pour le matériel, contrôle aux rayons X. Pas de gsm, pas de clef USB, pas d'ordinateur (sauf s'il est inscrit sur la liste du matériel autorisé): coupés du monde extérieur pour quelques heures.

Des portes à franchir, il y en aura huit, lourdes, pesantes, bruyantes pour arriver jusqu'à la petite salle de formation tout au bout de l'aile B de cette prison en étoile. À chaque séance, à chaque entrée, à chaque porte: une sensation d'oppression. L'enfermement pour quelques heures, c'est déjà une épreuve. Alors, pour un an, cinq ans, dix ans...

Le 14 octobre 2017, nous nous rendions à notre première séance avec les détenus. Un peu tendus, inquiets de cette première rencontre, ne sachant pas comment nous allions être accueillis, comment il fallait se comporter. Dès les premières minutes, le contact s'est établi, un lien s'est créé. Il faut dire que pouvoir sortir de sa cellule, en dehors des visites et des préaux, c'est un petit luxe quand on est enfermé 20h sur 24 dans deux mètres sur trois.

Deux fois par mois durant un an, d'octobre 2017 à octobre 2018, des ateliers avec un groupe de détenu.e.s se sont tenus à la prison de Mons. Sept hommes, trois femmes, emprisonnés pour des périodes relativement longues, se sont impliqués dans cette expérience de journalisme participatif. Via l'écriture, la photo, la radio, l'illustration, le rap, ensemble, nous avons décidé de parler des conditions d'incarcération, mais aussi des rêves, des espoirs et désespoirs de ces citoyens en détention, afin de permettre à leurs voix oubliées de résonner au-dehors.

À travers les murs de la prison de Mons

Pouvoir parler avec des gens de l'extérieur de la vie au-dehors, évoquer sa vie au-dedans, les raisons qui les ont menés là, échanger sur le sens de cette peine, mais aussi sur les conditions dans lesquelles il faut « payer » sa faute. Aborder aussi, la marque indélébile que laisseront les traces de ce passage sur le casier judiciaire de chacun: tels ont été les sujets de prédilection des détenus, à raison d'un atelier tous les quinze jours, le samedi matin pour se donner le plus de chance possible d'accéder à la prison et que les mouvements des détenus puissent être assurés par les gardiens.

Nous avons beaucoup parlé, travaillé, ri, pleuré et aussi mangé ensemble, comme une famille... singulière et éphémère. À travers l'écriture, la photo, le dessin, la radio, le rap, le groupe qui s'est petit à petit constitué a joué le jeu. Chacun a donné de sa personne, s'est livré, dévoilé, que ce soit les détenus, mais aussi les animateurs de ces ateliers et les journalistes qui avons approché une réalité déjà connue, mais sous un angle peu valorisé, celui de l'humanité... Le groupe a évolué au cours de l'année en raison d'un transfert pour l'un, d'une sortie de prison pour l'autre, d'une non-réintégration de la prison à la suite d'une permission de sortie ou encore d'un job de « servant » difficile à concilier avec les ateliers. Mais le noyau est resté fort et ceux qui ont décroché font toujours partie intégrante de l'aventure.

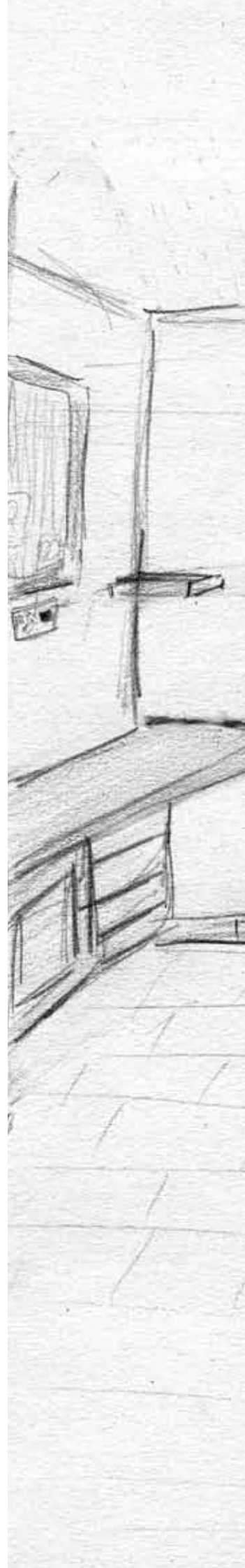
Nous avons promis au groupe de porter leurs paroles, par-delà les murs de la prison. C'est chose faite avec ce journal et l'émission radio, préparés avec eux. Deux messages forts adressés au monde du dehors, décideurs politiques ou simples quidams pour que le regard

sur la prison évolue et que le sort des détenus s'améliore.

Ces ateliers, rendus possibles grâce à un petit subside de la ministre de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, n'ont sans doute été qu'une goutte d'eau dans la mer. S'agit-il d'un sparadrap? Sans doute. Ne serions-nous qu'une initiative permettant de contenir l'inhumanité en la rendant un peu moins insupportable? Plus que probablement. Mais nous espérons que cette année aux côtés des détenus de la prison de Mons aura été un espoir - ou à tout le moins une bouffée d'air - pour les participants et un message à ceux qui gèrent cette absurdité.

L'Alter Médialab sur la Première

Dans le cadre des ateliers, de mars à septembre, le groupe a travaillé en compagnie de Guillaume Abgrall et de Thibault Coekelberghs, du Gsara, à l'élaboration d'une émission radio s'appuyant sur les textes rédigés par le groupe, mais aussi sur une série de témoignages et de capsules créées par les détenus. Cette émission sera diffusée sur la Première, dans le cadre de l'émission Transversales, le 24 novembre prochain de 12h00 à 13h00. Cette diffusion se situe dans le cadre des Journées nationales de la Prison 2018, organisées cette année sur le thème : « À quoi sert (vraiment) la prison ? » Une écoute publique est également prévue le 21 novembre dans le cadre des JNP (voir www.jnp-ndg.be). À écouter également sur www.altermedialab.be



Des hommes, des femmes, incarcéré.e.s pour des durées souvent longues. Mais des hommes et des femmes avant tout. Ils se sont prêtés au jeu de réaliser des portraits des uns et des autres. Des petits textes qui évoquent l'entraide et la camaraderie qui se cherchent et se trouvent en prison.

Portraits croisés

Mickaël est un homme dévoué, qui vit ses passions à fond, très patient, conciliant, posé. Une personne qui aime rire et faire rire. Conscientieux à son travail, il est de nature très calme.

par M.-E.

Saadia est une femme qui adore rire et faire rire autour d'elle. Des fois bornée, elle a pourtant le cœur sur la main. Toujours là pour conseiller, aider. Courageuse, têtue, mais attachante, elle accepte les obstacles dressés devant elle tout en se forçant à avancer.

par M. et M.-E.

M.-E. est une personne qui est très à l'écoute et donne de bons conseils. Tellement sensible et très attachante, elle rend service, a très bon cœur, partage. Solidaire et humble, elle nous remonte le moral. Lorsque l'on pleure, elle nous reconforte. M.E., en deux mots? C'est difficile. Une étoile solaire qui illumine tout et tout le monde à chaque instant. Un seul défaut? Peut-être de vouloir trop bien faire.

par Saadia, M. et Mickaël

M. est une fille sûre d'elle qui aime partager la cuisine qu'elle prépare. Quand on la connaît bien, c'est quelqu'un sur qui on peut compter, qui conseille et qui écoute. Une vraie maman. Elle aime aussi faire beaucoup de blagues et a toujours le sourire. Elle est la plus ancienne et nous informe de toutes les démarches à faire pour notre sortie, toutes les demandes à faire auprès des assistantes sociales. Très dévouée pour aider les gens, elle a le cœur sur la main. Elle est très cultivée.

par Saadia et M.-E.

Je., c'est un homme au grand cœur. Le premier à aider les détenus nécessiteux, toujours là quand on a besoin de lui. Si tous les détenus pouvaient être comme lui, la vie serait meilleure en prison. Donc, J., reste comme tu es: un cœur énorme.

par Farid

S., c'est un gars sincère et très gentil, toujours à l'écoute si on a besoin de lui, rigolo. Notre Kirikou...«S., je m'appelle S., je suis un garçon pas comme les autres. Je voudrais changer le monde...»

par Farid

Farid est quelqu'un qui partage beaucoup, qui est serviable. Il met aussi l'ambiance. C'est un élément positif dans un groupe, un bon meneur de troupe. Il fait bien à manger... mais on n'a jamais goûté. Il prend soin de sa barbe. C'est un loup, son nom de famille en Rifain.

par Je et Samir

Mus est un garçon sociable et gentil. On l'appelle aussi Bruce Lee parce que son passe-temps ici en prison, c'est le sport, et qu'il est bâti comme un roc.

par Jy

Jy, c'est quelqu'un de bien, même s'il est en prison. C'est un garçon adorable. On l'appelle le Spartiate. Dans le préau, il y a un tag de lui, quand il avait des cheveux. Je l'ai connu à l'infirmerie, on a appris à se connaître.

par Aurélien

Aurélien est l'ancien ici. C'est un garçon qui a déjà fait pas mal de prison. Quand on a besoin de son aide, on peut compter sur lui. Il a le cœur sur la main. C'est aussi un très grand sportif.

par Jy



Pour pas mal de personnes, vivre en prison, c'est un peu l'hôtel. Nourris, logés, blanchis, les détenus n'auraient pas vraiment de quoi se plaindre finalement. Et pourtant... Au-delà de la perte de liberté, qui devrait être la seule sanction, ceux qui vivent derrière les murs des prisons « paient » de leur personne.

Incarcération: vues de l'intérieur



« Les chats se font bouffer par les rats »

Cafards, punaises de lit, rats, gale, exigüité des cellules, souvent occupées à plusieurs. En prison, l'hygiène des lieux laisse à désirer. « *L'autre jour, explique un détenu, il y avait des hommes d'une société de désinfection qui sont entrés masqués et qui ont aspergé un produit pour traiter les cellules. Ensuite les gardiens ont proposé à plusieurs détenus, des paumés qui n'ont pas un balle, de rester quelques jours dans les cellules désinsectisées, en échange d'un paquet de tabac et d'une bouteille d'eau, pour voir s'ils se faisaient encore piquer.* »

Autre prison, autre situation ? Farid parle de Lantin : « *Dans les préaux, il y avait des rats. Tellement de rats qu'on avait l'impression qu'ils étaient chez eux et nous, les intrus ! Alors ils ont amené des chats pour chasser les rats, mais en fait, ce sont les rats qui couraient les chats qui se barraient pour ne pas se faire mordre. Après quelques semaines, les chats étaient pleins de blessures...* »

Ce sont les détenus qui se chargent du nettoyage des cellules. « *Vous recevez le matériel, raclette, seau, produit de nettoyage de la prison ou vous achetez le matériel via la cantine. Moi, je passe tout à l'eau, je racle et je ramasse l'eau avec une ramassette que je déverse dans la toilette. J'ai demandé un mob Vileda via la cantine mais ça a été refusé* », explique Farid. Si certains sont attentifs à garder les cellules propres, ce n'est pas le cas de tous, et cela peut vite devenir sale. « *Les entrantes, explique Saadia, ne se rendent pas compte qu'il faut faire attention à l'endroit où l'on vit et elles sont crades, mettent du dentifrice sur les murs, crachent des mollards sur le sol.* »

Quant au « nettoyage » des détenus, les douches, c'est deux fois par semaine, ou alors dans le préau, à l'eau froide. C'est ce que fait Jy, après l'utilisation des engins de sport qui sont dans les préaux. S., lui, explique qu'il y a une douche dans l'atelier dans lequel il travaille, mais on lui demande régulièrement de prendre sa douche alors que le travail n'est pas terminé. « *Quand vous sortez de l'atelier, une heure après avoir pris votre douche, vous êtes aussi sale que si vous n'en aviez pas pris.* »

Au-delà de l'insalubrité des cuisines, **les conditions d'hygiène sont catastrophiques** dans le système carcéral. Les rats et les cafards pullulent. La literie est extrêmement sale, comme l'a par exemple relevé la commission de surveillance de la prison de Termonde : les matelas, oreillers et couvertures ne sont lavés parfois qu'une fois par an alors qu'ils sont utilisés par plusieurs personnes, les draps ne sont changés qu'une fois par mois, etc. Dans la majorité des établissements, **les produits d'entretien, les produits sanitaires et les produits de soins** (dentifrice, savon, eau de javel...) doivent être achetés par le biais de la cantine une fois le « pack entrant » épuisé. Cela crée une discrimination vis-à-vis des détenus sans ressources.

Concernant **les douches**, les détenus des prisons se plaignent fréquemment de leur difficulté d'accès. Même en période de canicule, ils ne peuvent prendre une douche qu'une fois tous les trois jours, alors qu'il règne dans les cellules une température moyenne de 35°. Lors des grèves, l'accès aux douches est encore plus aléatoire. Il est arrivé que des détenus n'aient pas accès aux sanitaires pendant 15 jours !

SOURCE : NOTICE 2016. POUR LE DROIT À LA DIGNITÉ DES PERSONNES DÉTENUES, OIP.

Les conditions d'hygiène (vétusté, insalubrité) **ont un impact sur la santé : dermatites, problèmes respiratoires, infections cutanées, etc.**

SOURCE : RAPPORT FINAL « SANTÉ » DES COMMISSIONS DE SURVEILLANCE POUR 2015 ET 2016.

« Si t'as pas d'argent et pas de soutien de l'extérieur, t'es dans la m... »

Tout coûte cher en prison. Pour la cantine, les achats se font au Colruyt sur base de listes sur lesquelles vous pouvez choisir les articles à commander. Des listes qui sont à géométrie variable, selon les prisons. De trois pages à vingt pages : ceux qui ont déjà voyagé dans les différentes prisons du pays ont vite fait de comparer les propositions. Quelle que soit la longueur de la liste, les prix seront majorés de 20% par rapport aux tarifs en magasin. Sauf pour le tabac dont le prix est fixe.

Certains comme Farid ne mangent jamais les repas distribués par la prison (« Trop infects pour être avalés », « De toute façon, ils jettent la moitié à chaque repas », « Pour le régime hallal, on repassera : avant d'arriver devant les cellules, ils séparent les plateaux en deux. Hallal d'un côté, le reste de l'autre. ») Donc il cantine l'ensemble de sa nourriture. Ce qui lui coûte, chaque mois, entre 500-600 euros par mois. « J'ai tout le matériel dans ma cellule pour cuisiner, tu peux d'ailleurs cantiner des plaques chauffantes car je ne suis pas le seul à choisir cette option qui me coûte cher. Heureusement j'ai des revenus... Souvent les gardiens viennent me demander ce que je prépare, me disent que ça sent bon. » D'autres hésitent à prendre les plateaux servis par la prison : « Il y a bien des légumes, de la viande

et des féculents, mais ils en ont juste le nom. Alors moi je mange des chips, des choses toutes préparées. Je ne cuisine pas comme Farid. »

« Tu paies aussi pour la télé : 11 euros par mois. Si t'as pas de sous, tu reçois 50 euros d'où sont prélevés les 11 euros de la télé. Tu reçois un kit hygiène, qui comprend une brosse à dents, du dentifrice, un savon, un rouleau de papier toilette, un rasoir, de la mousse à raser, des serviettes hygiéniques. Il te reste 39 euros pour la cantine. Les sacs poubelles, c'est à ta charge... »

En règle générale, **la salubrité des cuisines est mise en cause**. Cafards, rats et souris pullulent jusque dans les frigos, lesquels ne respectent bien souvent pas la chaîne du froid. En 2008, 50% des enquêtes effectuées dans les établissements pénitentiaires par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire ont abouti à un rapport défavorable, pourcentage largement supérieur à celui lié aux autres collectivités.

SOURCE : NOTICE 2016. POUR LE DROIT À LA DIGNITÉ DES PERSONNES DÉTENUES, OIP.

« De la paperasse pour chaque demande »

« Vous voulez passer deux heures avec votre femme ? Vous souhaitez voir une assistante sociale ? Vous avez besoin d'un rouleau de PQ ? Vous devez faire des demandes écrites pour tout. Une visite en VHS, une commande alimentaire, une visite chez le médecin... Tout est procédurier. »

Une extrême lourdeur administrative règne en prison. Quel est le circuit de ces demandes ? « En fait, expliquent Farid et Mickaël, au moment du passage chariot-repas, on peut recevoir des feuilles de demandes qui se trouvent dans le chariot. Il faut demander au gardien le document ad hoc. Ce n'est pas très discret. Si vous voulez envoyer un rapport à la direction, une demande de visite pour le médecin ou le dentiste ou si vous voulez rencontrer le SPS (service psycho-social), tout passe par ces documents. »

Une fois que ces documents sont remis au gardien, cela peut prendre du temps avant d'avoir une réponse. Exemple ? Le système pour la cantine : le lundi matin, il faut remplir le document pour la cantine spéciale tabac/cigarettes. « Vous recevez votre commande le lundi suivant et devez remplir le document pour la semaine qui suit et ainsi de suite... » Idem pour la cantine du

mardi qui concerne les biens périssables, puis le mercredi, celle des biens non périssables, le jeudi pour la viande et une fois par mois, une cantine extérieure dans des magasins que vous pouvez désigner. « Pour cette cantine qui concerne certaines enseignes (Di, Trafic, Décathlon, Club...), vous n'avez droit qu'à sept articles maximum. Si vous vous trompez dans la commande, vous devez attendre le mois suivant car elle n'a lieu qu'une fois par mois. » Il y a aussi une cantine Eldi, celle du matériel électro pour l'achat des plaques chauffantes par exemple, et une cantine musulmane, une fois toutes les deux semaines.

Les demandes pour une visite médicale, chez le dentiste ou l'orthopédiste sont traitées selon le même procédé. Un document à remplir, qui va passer de bac à courrier en bac à courrier et vous pouvez attendre des mois avant que la demande ne soit prise en compte. Farid : « Les demandes qui sont traitées et pour lesquelles vous sollicitez par exemple un rendez-vous à l'extérieur, ne sont pas forcément prioritaires. »





Les visites: le parcours du combattant

Pour rendre visite à un(e) détenu(e) à la prison, il ne suffit pas croire qu'il suffit de se présenter au guichet d'entrée aux heures de visite. En tout cas cela dépend du degré de parenté. Pour les parents et alliés en ligne directe, tuteur, conjoint, personne avec laquelle le détenu vit maritalement, les oncles et les tantes, normalement, il convient de se présenter après avoir justifié de son identité. Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un majeur. Ces visites peuvent être interdites par le directeur de manière provisoire s'il estime que des indices existent qui pourraient donner à penser que la visite pourrait présenter un grave danger pour le maintien de l'ordre ou de la sécurité.

Les autres visiteurs sont admis à la visite après autorisation préalable du directeur. Idem pour le parent qui n'a pas la possibilité de prouver la relation de parenté avec le détenu, comme c'est le cas du papa de Saadia. Elle reçoit aussi la visite d'une amie tous les mois. Elle explique les démarches que cette amie a dû faire pour pouvoir rencontrer son amie au parloir: «Elle a dû introduire une demande à la commune pour avoir un certificat de bonne vie et mœurs et envoyer une lettre de motivation à la direction, puis une

deuxième. Finalement ça a marché. Si elle avait eu un casier, cela aurait été "niet".» Pas question de recevoir de visites de personnes ayant fait de la prison.

Pour Saadia, cette visite est importante car elle est plus âgée que la plupart des détenues et ressent le besoin de se confier à cette amie qui la connaît depuis longtemps. Par ailleurs, sa maman leur a toujours dit, à elle

Dans la pratique, **les conditions d'organisation des visites** sont fréquemment dénoncées par les détenus et leurs proches. Le nombre de places disponibles est souvent insuffisant pour le nombre de visiteurs et, selon les établissements, l'inscription à la visite nécessite entre 10 minutes et une heure. Par ailleurs, le fait d'avoir une autorisation de visite (famille, visiteurs de prison...) n'empêche pas les problèmes dans la mesure où ce sont souvent les agents pénitentiaires de service à l'entrée qui, pour des raisons parfois subjectives, admettent ou refusent l'entrée au visiteur qui se présente à la prison. Les visites peuvent être **l'occasion de vexations diverses et devenir un moyen de sanction informelle**. Dans certains établissements, les fouilles des détenus après les visites à table posent également des problèmes. De nombreux détenus dénoncent les **attitudes déplacées des agents**.

SOURCE: NOTICE 2016. POUR LE DROIT À LA DIGNITÉ DES PERSONNES DÉTENUES, OIP.

et ses frères quand ils étaient petits, que s'ils faisaient de la prison, elle ne viendrait pas les visiter. Elle a tenu parole. Elles se parlent au téléphone. En revanche son père lui rendait visite de temps en temps, mais depuis le début d'année 2017, plus de nouvelles.

Pour l'intimité, c'est râpé !

Au moment des premiers ateliers, les «visites hors surveillance», autrement dit visites conjugales, se déroulent dans les cellules dites VHS. Trois cellules ont été rénovées à Mons et sont annoncées depuis plusieurs années, sans pour autant être accessibles. En cause: une passerelle manquante pour accéder aux cellules, le sens d'ouverture des portes monté à l'envers, une rupture de stock de serrures pour les portes, des caméras fournies mais incompatibles avec le système informatique obsolète...

Les détenus décrivent la cellule VHS utilisée jusqu'ici: *«Elle n'est pas propre, des tas d'injures et de mots sales y sont inscrits sur les murs. Rayon mobilier, on y trouve un lit pour deux personnes, mais pour lequel on ne reçoit jamais les draps de la bonne taille, une cabine de douche en plastique qui devrait avoir quatre parois, mais qui n'en a plus que deux, et qui risque de s'effondrer à tout moment, et, derrière un paravent, une toilette en plastique avec un couvercle. La dite cellule est entourée d'autre cellules, dans une aile où il y a beaucoup de passage: les entrants, les vestiaires, mais aussi un préau et le cachot avec des détenus qui appellent sans cesse les gardiens... Pas terrible pour l'intimité.»*

Depuis quelques semaines, c'est le jour et la nuit. En juillet 2018, près de huit ans après que le directeur ait souhaité leur rénovation, une première cellule rénovée - en réalité un petit studio aménagé - a été mise en service et aujourd'hui les trois VHS sont en «activité».

Il faut s'y prendre à l'avance pour réserver deux heures de VHS. *«Si t'oublies de faire la demande bien à l'avance, tu passes ton tour.»* Les visites ont lieu la semaine ou le WE, réparties tout au long de la journée. Pour le visiteur ou la visiteuse extérieure, il faut pouvoir se libérer. Ce n'est pas toujours évident à organiser.

Et puis parfois aussi les choses se passent mal. Un détenu raconte sa dernière visite VHS. À la fin des deux heures, un gardien a fait mine de rentrer dans la cellule en utilisant sa clef: *«Normalement, il frappe à la porte et prévient que la visite touche à sa fin. Ici j'ai bien entendu la clef dans la*

Si les **visites intimes** contribuent de manière manifeste au processus de réinsertion et de réhabilitation d'un individu en permettant le maintien des liens et d'un équilibre affectif, ces visites hors surveillance sont aussi utilisées comme un instrument contribuant à la gestion et au contrôle de la population carcérale. En effet, sous la menace latente de perdre le bénéfice des visites intimes, les détenus sont contraints de se comporter comme l'institution pénitentiaire le requiert. Le détenu pourra éventuellement être **privé de ces visites à titre de sanction disciplinaire.**

SOURCE : NOTICE 2016. POUR LE DROIT À LA DIGNITÉ DES PERSONNES DÉTENUES, OIP.

serrure, il allait rentrer alors que ma femme était en petite tenue. Je l'ai empêché de rentrer et comme il essayait encore, je l'ai menacé.» Résultat: le détenu a passé la nuit au cachot. Le lendemain, il a demandé qu'on visionne les caméras. On lui promettait des sanctions, l'affaire a été classée sans suite... Sans suite pour le détenu, mais aussi pour le gardien.

Du travail, mais pas pour tous

Le travail à la prison de Mons, tout comme les rares activités, est plutôt « genré » : électricité pour les hommes, couture pour les femmes. M.E. et M. cousent les uniformes pour les détenus de Mons et d'ailleurs, et d'autres filles s'occupent de la buanderie. En tout ce sont neuf filles sur les 34 qui travaillent. Chez les hommes, S. raconte : « *On réalise des blochets. On est payé à la pièce : tu bosses comme un dingue, c'est du travail à la chaîne, et tu gagnes 200, max 300 euros, alors que tu y passes des heures.* » Farid, lui, fait coiffeur pour les détenus, six jours par semaine, à raison de 3, 4 personnes par jour. « *À la fin du mois, je touche 40 euros.* » Les détenus peuvent aussi être servants, c'est-à-dire servir les repas ou effectuer le ménage dans l'aile de la prison où ils vivent.

Mais l'attribution de ces postes semble, de l'avis des détenus, très arbitraire : « *On vous donne le travail selon le bon vouloir de l'administration pénitentiaire. Pas question de revendiquer un droit. Vous n'en avez pas. Et si vous faites une erreur, on vous le retire aussi sec. Il n'y a pas de seconde chance.* » Souvent le fait d'obtenir un travail est lié au fait d'être là depuis quelques années et se conjugue avec le droit d'avoir une cellule « solo ».

Chez les hommes, un poste unique en son genre est occupé par Mickaël depuis deux ans et demi : celui de bibliothécaire. « *Au début on m'a demandé si je voulais être servent. J'ai accepté. Puis j'ai travaillé dans la buanderie. Après, je leur ai scié les côtes pour travailler à la bibliothèque.* » La bibliothèque compte environ 15.000 livres issus de dons de bibliothèques ou de personnes privées (parfois des agents). À son arrivée « en poste », Mickaël tombe sur des montagnes de livres. Il entreprend de les classer et de les mettre en rayon. Aujourd'hui il travaille à les cataloguer. Les détenus qui veulent des livres lui envoient un rapport et, deux fois par semaine, sac au dos et accompagné d'un « chef », il va les distribuer et les récupérer de cellule en cellule. Les commandes les plus prisées ? Bandes dessinées, thrillers, romans, mais aussi ouvrages de philosophie, de poésie ou juridiques. Michael sourit : « *Ici tout le monde veut devenir avocat ou poète.* »

En prison, un détenu belge peut espérer **une rémunération entre 0,62 € et 1,25 €/heure**. Il n'a pas de protection sociale : aucune indemnité en cas d'accident ; il ne cotise pas pour sa pension. Pour Véronique van der Plancke, avocate et vice-présidente de la Ligue des Droits de l'homme : « *Entre le détenu et l'administration du travail pénitentiaire, il y a effectivement une prestation effectuée, un salaire, un lien de subordination comme entre un travailleur et un employeur.* » Du côté de l'administration pénitentiaire, la réponse est claire : si le droit du travail devait s'appliquer en prison, ce serait la fin pure et simple du travail pour les détenus.

Florence Dufaux, criminologue et membre de l'Observatoire international des prisons, constate que le travail en prison est **considéré uniquement comme une occupation**, mais jamais pensé dans le cadre d'une insertion socio-professionnelle. Pour l'administration pénitentiaire : « *Mettre les détenus au travail, cela rapporte. Pas seulement au niveau financier, mais aussi en termes de réinsertion. En travaillant, le détenu peut acquérir de nouvelles compétences ou se former, c'est un coût incalculable. Puis, un détenu qui travaille, c'est un détenu plus calme aussi, ce n'est pas négligeable.* »

SOURCE : [HTTPS://WWW.APACHE.BE/FR/2013/03/11/ILS-BOSSENT-125EH-POUR-DES-ENTREPRISES-PRIVEES-LE-TABOU-BELGE-DU-TRAVAIL-EN-PRISON/](https://www.apache.be/fr/2013/03/11/ils-bosseront-125eh-pour-des-entreprises-privées-le-tabou-belge-du-travail-en-prison/)



« Des soins de santé, quels soins de santé ?! »

Pour accéder aux soins de santé, c'est la galère. Les formulaires de demande *ad hoc* partent avec le chariot de repas, puis il faut s'armer de patience. Consulter un médecin, un dentiste, voire un médecin spécialiste, cela tient du parcours du combattant. Pour une visite médicale en prison, le temps d'attente est long et le temps de la visite, extrêmement court. « *Vous attendez longtemps dans la salle d'attente et vous restez deux minutes chez le médecin qui finit par vous donner du Paracétamol ou de l'Ibuprofène et vous renvoie en cellule.* » Du côté de la prison des femmes, on évoque une co-détenue qui se sentait mal en cellule, qui a appelé des heures durant et qui a finalement été emmenée aux urgences pour une intervention urgente. Autre cas : celui d'un viol en cellule, dont les gardiens n'ont pas fait grand cas, laissant le détenu sans véritable prise en charge.

Pour un examen hors de la prison, une IRM ou une radio, c'est aussi la galère : « *Même si le RV est pris, s'il y a un problème à la prison, pas assez de gardiens, c'est mort*, explique Farid. *J'ai eu le cas à Saint-Gilles pour un problème de dos que je traîne encore toujours aujourd'hui. Mon IRM ayant été annulée, je savais que j'en avais de nouveau pour des mois d'attente. J'ai demandé à mon duo de m'aider : il a appelé un gardien, moi je me suis couché par terre et j'ai simulé un blocage complet du dos. Finalement ils m'ont amené en ambulance aux urgences pour faire cet examen.* » Une fois à l'hôpital, le fait d'être menotté et entouré d'agents pénitentiaires ou de policier est ressenti par les détenus comme une violence. « *On est regardés par les autres patients comme des monstres, le regard du public est très difficile à supporter.* »

Autre situation très inconfortable : le fait d'être envoyé au CMC (polyclinique) de Lantin, en vue de subir un examen (une radio par exemple) ou avoir une consultation avec un spécialiste (dentiste, gynécologue, toxicologue...). Un tel transfert en fourgon cellulaire, accompagné de gardiens pénitentiaires se fait généralement pour plusieurs jours (jusqu'à 15) et nécessite un hébergement médical. Saadia explique : « *Vous êtes alors considéré comme un prisonnier entrant : pas de TV, pas de visites. Vous perdez votre salaire si vous aviez un travail dans votre prison d'attache. Certains craignent aussi de ne pas pouvoir revenir, d'être transférés définitivement : ils refusent alors le transfert et doivent signer une décharge, la prison se couvrant des risques de poursuites en cas de suites plus graves.* »

L'accès aux soins de santé mentale n'est pas plus aisé. Un psychologue et un assistant social travaillent en prison pour réaliser les « enquêtes de moralité ». Ces enquêtes permettent de guider les décisions d'accès à une permission de sortie par exemple. Mais le contexte et les enjeux des entretiens qui s'y déroulent empêchent toute possibilité de confidentialité. Voir un psychologue pour se soigner peut se révéler plus compliqué. Mickaël : « *Avant il y avait une psychologue pour 400 détenus. Je le voyais tous les quatre, cinq mois. Puis enceinte, elle n'a pas été remplacée. J'ai dû prendre contact moi-même avec un psychologue extérieur et le faire venir en prison. Par chance, cette personne a été engagée dans un service d'aide aux détenus. Je peux la voir gratuitement une fois par mois. Ça me fait du bien.* »

Malgré les pénuries importantes constatées, pour motif de restrictions budgétaires, **l'enveloppe des soins de santé en prison** passe de 39 millions en 2014 à 25 millions en 2016, pour un budget prison total de 500 millions. La situation des soins de santé est insatisfaisante. Elle s'est vue fortement aggravée par la rationalisation, la réduction du personnel pénitentiaire, du personnel infirmier. **Les soins des détenus doivent être confiés sans plus attendre au ministère de la Santé** plutôt qu'au SPF Justice, comme le recommande le Conseil de l'Europe depuis 1998.

Parmi les constats :

- Les trop longs délais d'attente entre la demande d'un patient et la consultation.
- Le temps de consultation insuffisant. Sont ainsi rapportés des temps de consultation de quatre minutes par patient !
- Trop de situations de démotivation médicale face aux difficultés excessives, entraînant des suspensions temporaires d'activité, et de possibles démissions.
- Des décisions arbitraires de la part de l'administration. Exemple : une liste des médicaments a été imposée aux médecins par l'administration.
- Les rendez-vous externes ou spécialisés compliqués : la proportion d'annulation et de report est très élevée ; les patients ne sont pas clairement informés des rendez-vous externes ou spécialisés.
- Les refus de soins en raison d'une libération prochaine ou l'achèvement de soins entamés avant l'incarcération ont fait l'objet de nombreuses plaintes.

SOURCE : RAPPORT FINAL « SANTÉ »
DES COMMISSIONS DE SURVEILLANCE POUR 2015 ET 2016



« Quand tu sors, t'es largué »

La sortie de prison, cela fait peur. « Si tu n'as pas de famille, d'endroit où aller, tu te retrouves à la rue, dans un squat, sans aucun filet de sécurité. » « On te met dehors avec ton sac et tu te démerdes. » C'est le cas des détenus avec des peines de moins de dix ans à qui on octroie depuis le mois de septembre un congé pénitentiaire de sept jours : une semaine en prison, une semaine dehors. « Soi-disant pour mieux se réinsérer, en fait pour libérer des places en cellule. C'est n'importe quoi, comme si tu pouvais te trouver un logement ou un emploi une semaine sur deux. Et puis comme ce sont deux autres détenus qui occupent ta cellule en alternance pendant que tu es dehors, tu ne retrouves pas forcément tes affaires. »

Quand on sort, on n'a plus les codes, si ce n'est ceux de la prison, où les réactions violentes sont la norme. Jy. : « Ça n'a pas traîné, je me suis retrouvé à nouveau incarcéré, très vite après ma sortie. » « Quand je retourne à Charleroi, où je vivais avant, je ne reconnais plus rien, tel bâtiment, tel repère a disparu, explique-t-il aussi. En quelques années, tout est devenu différent. Comment se réadapter ? » Pourtant, avant la prison, il avait un bon métier. Maçon. Il travaillait pour de bonnes sociétés. « Mais mes erreurs vont me poursuivre toute ma vie : qui me donnera une autre chance ? » M. se demande pour sa part ce qu'elle peut espérer en sortant, alors qu'elle a un casier judiciaire. Elle a passé 17 ans de prison. « Pas en une fois, mais bon, ça fait tache sur un CV. Quand on me propose un job dans mon domaine, l'esthétique,

c'est du black ou payé une misère... Je ne me vois pas vivre comme ça. Si au moins on pouvait avoir un casier vierge à la sortie, pour recommencer tout à zéro. »

« Tu m'engagerais, toi ? » renchérit Mickaël. « Pourtant j'ai tout fait avant : travaillé dans les poubelles, les restaurants, des services de livraison de colis. J'ai l'habitude de travailler. Mais j'ai cette hantise du regard des gens qui pourraient me juger. Je ferais n'importe quoi : l'informatique, les nouvelles technologies, ça m'intéresse, le service aux sociétés, les services aux personnes... Mais un hôpital ne voudra jamais de moi, un home non plus... »

À l'idée de la sortie, se réveille cette peur d'être puni parce qu'on a été puni. « Mais ces inconvénients ne seront jamais plus grands que l'insoutenable sentiment d'irréversibilité de ce que j'ai fait », glisse Mickaël.

Dans ses conclusions de la notice 2016, l'OIP **dénonce le manque de moyens injectés dans l'aide à la réinsertion des détenus**, avec un manque de formations, d'informations des détenus quant aux aides proposées, l'absence d'harmonisation des règles régissant l'aide aux détenus, la priorité accordée à la mission d'expertise du service psycho-social en dépit de la mission de soutien et la poursuite de la restriction des effectifs pourtant déjà insuffisants, l'absence de mise en œuvre du plan de détention prévu par la loi Dupont qui régit les règles de vie en prison et a octroyé en 2005 un statut aux détenus.

SOURCE : NOTICE 2016. POUR LE DROIT À LA DIGNITÉ DES PERSONNES DÉTENUES, OIP.



« Si j'avais Internet, cela fait trois ans que j'aurais mon 'plan réinsertion'. »

Dans notre société de l'hypertechnologie, les détenus sont-ils coupés du monde? À Mons, point d'accès à Internet, interdiction formelle de posséder un téléphone portable. Les détenus peuvent écrire des courriers et ont accès au téléphone fixe. Ce dernier est payant. Pour y accéder, un formulaire, rempli chaque jour, part avec le chariot repas afin de spécifier la date et l'heure auxquelles le détenu passera son appel.

Selon diverses sources externes, malgré l'interdiction qui prévaut dans les prisons belges, un grand nombre de détenus possèderaient pourtant leur téléphone portable, qui leur donne accès à Internet. Tous les jours: les fouilles, prises et sanctions constituent un petit jeu du chat et de la souris qui provoque des tensions. Mais qui n'empêche pas les détenus de se procurer très rapidement un nouveau téléphone...

L'accès à internet est pourtant un outil essentiel pour dénicher des informations, notamment pour préparer sa sortie. Mickaël: « Si j'avais Internet, cela fait trois ans que j'aurais mon 'plan réinsertion'. Liste de formations, contacts avec des employeurs... Je pourrais prendre les devants et préparer ma sortie. » De même, la possibilité d'envoyer et recevoir des e-mails permettrait de faciliter la communication avec les proches.

Mickaël: « Le courrier papier qui entre en prison est ouvert pour des raisons de sécurité. Dans le cas du courrier électronique, ces questions ne se posent pas. Il y a d'autres avantages: c'est gratuit et immédiat. Et pour les familles, ce serait bien de pouvoir faire des petits coucou tous les jours. On est fort isolés. Or je viens d'un monde hyperconnecté. »

Depuis quelques années, les prisons de Leuze-en-Hainaut et de Beveren sont équipées du **système PrisonCloud**. Celui-ci donne accès aux détenus à un PC offrant différents services: télévision (payante), téléphone (avec un système de numéros autorisés et interdits), accès à leur dossier numérisé, à des formations (en anglais par exemple). Pas question de donner accès à l'entièreté du web, ni aux mails. Par contre, le système doit aussi améliorer la communication des détenus avec la direction, le greffe ou le service comptabilité de la prison, ainsi qu'avec leur avocat. En août 2016, PrisonCloud était attendu à Marche, pour fin octobre, début novembre (Source: Belga, août 2016). Le ministre Koen Geens répondait à une question parlementaire le 30 mai dernier où il confirmait l'installation de ce système à Marche (Doc. Parl. Chambre, Commission de la justice, 30 mai 2017). L'objectif du système? Faciliter la réintégration du détenu au sein de la société et dans le cadre de projets de socialisation. À quand ce système dans toutes les prisons?





Mons Churchill 24, c'est l'adresse de la prison de Mons. Un lieu de vie pour certains pendant des mois, voire des années. Réalisé par le groupe en trois séances avec Pavé (alias Pierre Étienne), rappeur au sein de la formation Starflam, voici les paroles de ce rap que vous pouvez retrouver également sur www.altermedialab.be.

Mons Churchill 24

Refrain: Mickael

Mons Churchill 24
C'est la zonzon
C'est le ballon
Comme des papillons sur Pluton*
Mons Churchill 24
J'ai pas bon, j'me sens con et guette le maton

1^{er} couplet: Mus

Les journées sont toujours les mêmes
Réveil à onze heure trente, juste à temps pour manger
Toutes ces habitudes me donnent la haine
Je bois mon café, je fume mon pet'
Je finis par me calmer
Mes journées sont toujours les mêmes
Déjeuner, vaisselle, je me brosse les dents, je me rince le visage
Je vais au préau, j'essaie de rester sage
Malgré tous ces regards qui me dévisagent
Les soirées sont toujours les mêmes
Je mate la télé, je vais sur Facebook, je mets de la musique et je tourne en boucle
Ça fait deux ans que j'suis tout seul, ça me fout la haine, ici personne ne s'aime

2^e couplet: M.E.

Rentrée dans un endroit où je pensais pas mettre un pied
Me voilà incarcérée pour une durée indéterminée
Dans ma vie ici le temps s'est arrêté
Autour de moi ils se sont tous tirés
Je n'ai plus que moi-même pour me sauver
Avec de la chance je peux peut-être compter sur mon avocat
Mais c'est pas pour tout le monde le cas
Le temps s'écoule et fait des dégâts
Les heures s'égrènent et me font tourner en rond
Je suis assaillie de questions
Je donne des réponses, mais à mes interrogations personne ne répond
On a oublié que j'étais quelqu'un, ici je suis personne
Les faits et les erreurs que j'ai commis ont dépassé ma personne
Je ne maîtrise plus rien, désormais je porte l'étiquette que l'on me donne
Mais si dans un premier temps, ma culpabilité l'a accepté
Maintenant ça doit s'arrêter
Mon genou a fléchi, je dois me relever
Il est temps d'avancer, mettre en place des projets

Refrain: Mickaël

Mons Churchill 24
C'est la zonzon
C'est le ballon
Comme des papillons sur Pluton
Mons Churchill 24
J'ai pas bon, j'me sens con et guette le maton

3° couplet: Saadia

Putain ... je te nique ta brosse et ta raclette
Fais pas chier avec tes commandements
Et toi l'agent, donne-moi du feu, donne-moi du feu, mec
Il a refusé, le putois
Allez dégage, dégage je te nique ta brosse, espèce de c...
Appelle-moi la dirlo, oh, oh
Appelle-moi, fais pas chier, je suis déprimée
Donne-moi du feu, donne-moi du feu
He oui, c'est ça le schtar, c'est ça le schtar
Nous sommes invisibles pour eux
Y en a marre, y en a marre
Y a plus qu'à se tirer une balle dans la tête
Mais je n'ai pas de revolver
Pan, pan, avec ma brosse et ma raclette et ma ramassette
Stresse pas, t'es mouru
Même si j'avais voulu, je suis gentille, moi
Je vais à la messe, moi
Alleluia, Alleluia
Je vais à la messe, moi
Allez, allez, rentre chez toi mec

4° couplet: Jy.

Je sors, direction mon AMG*
Nous, les gitans, on est toujours catalogués
Voleurs de poules, marchands de mitraille
Nos origines dans nos entrailles, nos origines dans nos entrailles
Les Gadgé nous détestent, les schmidt*
nous courent après
A 27 ans, je comptabilise sept ans de schtar*
Les bâtards, charognards, maintenant c'est moi le taulard
La daronne* au parloir me dit: « Impatiente de te r'voir,
impatiente de te r'voir »
T'entraves que dji à ce que je te pénave*
Le préau, la routine, le sport, c'est ma maîtresse en détresse
Pas de stress, l'amnèse me met à l'aise, entouré de mes gitans
Le temps est un passe-temps
Pas tout seul enfermé, en formation avec Pavé,
en formation avec Pavé
J'sors, direction mon AMG
Nous, les gitans, on est toujours catalogués
Voleurs de poules, marchands de mitraille
Nos origines dans nos entrailles, nos origines dans nos entrailles

5° couplet: Farid et Aurélien

Toi, ministre de la Justice, avec tes lois maçonnières
Catalogue le peuple d'islamiste, extrémiste, terroriste
Tu t'embrouilles dans tes lois, élections obligent
En attendant, c'est moi qu'ai pris 20 piges
Pendant que toi, le boss, tu te fais s... dans ton carrosse
Trois générations d'immigration,
t'a cru qu'on allait toucher le fond?!
Pas question, pas question!

Refrain: Mickaël

Mons Churchill 24
C'est la zonzon
C'est le ballon
Comme des papillons sur Pluton
Mons Churchill 24
J'ai pas bon, j'me sens con et guette le maton



*Des papillons sur Pluton: référence au film Papillon (1973), réalisé par Franklin J. Schaffner avec Steve Mac Queen et Dustin Hoffman, à propos des conditions de détention au bagne de Cayenne

*Schtar, zonzon, ballon = de l'argot, prison

*AMG = autre nom pour Mercedes

*Daronne = de l'argot, mère, patronne

*Schmidt = de l'argot, policiers

*T'entrave que dji à ce que je te pénave = en gitan, tu ne comprends rien à ce que je te dis

Au cours des séances d'ateliers, le groupe a souhaité interroger le directeur de la prison dans laquelle ils séjournent. Jy et Farid ont été délégués pour soumettre les questions préparées à Axel Piers, ce qui a permis d'en savoir plus sur sa vision de l'institution carcérale et d'entamer le dialogue avec les détenus.

**Axel Piers,
directeur de la prison de Mons:**

« La prison idéale est celle que l'on aurait rasée... »

Jy: Tout d'abord, une question un peu personnelle: quel a été votre parcours avant de devenir directeur de prison? Était-ce une vocation?

Axel Piers: J'ai étudié la criminologie, donc on peut dire que la question des prisons m'a très tôt intéressée. Ensuite j'ai commencé à travailler dans le secteur des mesures judiciaires alternatives, en l'occurrence celui de la médiation pénale au parquet de la cour d'appel de Mons, et aussi comme assistant à l'Université de Liège. J'ai eu l'opportunité de rejoindre le SPF Justice, au service de politique criminelle. Puis je suis parti en Haïti pendant deux ans dans le secteur de la coopération au développement, où j'ai travaillé sur les questions de l'accès à la justice pour les Haïtiens et de la formation des juges de paix locaux. Quand je suis rentré, j'ai fait de la recherche pour la gouverneure de l'arrondissement administratif de Bruxelles-capitale sur la police de proximité. J'ai enchaîné comme directeur de maisons de justice, à Mons et puis à Bruxelles. Mon parcours m'a mené ensuite pendant six ans au Congo-Brazzaville où j'ai travaillé pour les Nations-Unies, puis pour l'Union européenne, dans le secteur des droits de l'homme et de la réinsertion des ex-combattants. Puis,

n'étant plus tout-à-fait en accord avec la politique de l'UE, j'ai décidé de revenir en Belgique et à ce moment-là, un appel à candidatures pour devenir directeur régional adjoint au sein de l'administration pénitentiaire belge, était en cours. J'ai été retenu et j'ai commencé en août 2007, j'ai cumulé l'université et le poste de directeur de la prison d'Andenne. Et puis, un beau jour, le directeur général m'a dit: «*Tu vas à Mons.*» C'était le 1^{er} avril 2009.

Jy: Entrons dans le vif du sujet. Près de six condamnés sur dix ont récidivé entre 1995 et 2013. La Belgique a un taux de récidive important. Quelle est votre analyse?

Axel Piers: Si je peux, j'aimerais poser vous poser cette question, avant de donner ma réponse.

Jy: Moi, je trouve que la réinsertion est mal faite. Je suis rentré en prison à 18 ans, à Jamioulx. Je connaissais plein de détenus, je fumais des joints avec des amis à moi, je jouais à la Playstation. J'étais cool. Pas d'interrogation de la part de la prison sur mon futur, sur les raisons qui m'ont amené là. Il n'y avait pas de travail au sein de la prison pour dire: «*Il faut se lever tôt.*» Il n'y avait pas d'accompagnement. Tu fumes, tu joues au jeu vidéo, tu joues au foot: rien de contraignant

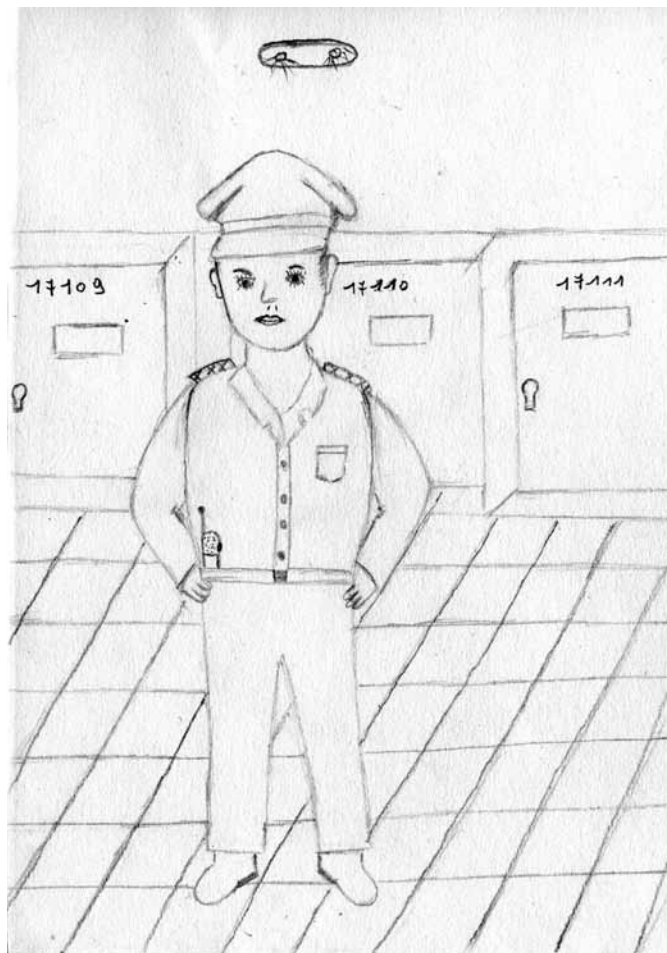
finalement. L'assistant de probation accompagne à la sortie, mais j'étais comme un numéro.

Farid: Il y a tellement de choses qui vont faire qu'un détenu va récidiver. Aujourd'hui, le détenu est souvent libéré à fond de peine et est livré à lui-même. Avec le nouveau système de congé pénitentiaire, où le détenu se retrouve dehors une semaine sur deux, s'il n'a pas de famille, il se retrouve à la rue. Il ne peut pas travailler car un patron ne va pas engager quelqu'un, une semaine sur deux. Dans d'autres pays, les détenus peuvent travailler à l'extérieur, ils ont plus d'accès à la liberté, un peu comme à Marneffe. Ici on est incarcéré, puis un jour on est libéré, on est perdu, on ne sait plus quoi faire.

Quand je suis sorti de prison en 2012, j'étais sûr de ne jamais récidiver, je ne voulais pas replonger. J'ai travaillé quelques mois chez un patron qui avait accepté de me prendre sous contrat. Mais un agent de quartier passait tous les deux jours chez mon employeur pour lui demander: «*Pourquoi l'avoir pris? C'est un détenu avec un bracelet électronique.*» Jusqu'au jour où mon patron m'a viré, en raison des tensions avec les collègues. Après, plus possible de trouver du travail. Dès qu'on te demande ton certificat de bonne

vie et mœurs, c'est l'enfer. C'est là que j'ai récidivé. Je me retrouvais avec un loyer de 850 euros à Bruxelles. Comment faire pour payer son logement, remplir son frigo, payer son diesel, son assurance, s'habiller... ? Maintenant un détenu n'est pas l'autre. Si j'avais pu avoir une formation adéquate en prison ou une mesure alternative, apprendre un métier, ça aurait pu m'aider.

Axel Piers: J'entends bien ce que vous dites sur la récidive, mais il y a deux choses sur lesquels je voudrais tempérer: d'abord un récidiviste n'est récidiviste que s'il a commis un premier fait. Donc ce n'est pas la prison qui génère la délinquance. Elle n'améliore pas la situation, mais en attendant, avant de rentrer en prison, en règle générale, les personnes ont déjà commis 6, 7, 8 délits. Elles ont eu un sursis, puis une mesure alternative, etc. Elles sont passées entre les mailles de tous les filets éducatifs depuis l'âge de six ans puisqu'il y a une obligation scolaire dans notre pays. L'école n'a pas réussi à les diriger dans le bon sens et ces personnes n'ont pas réussi à orienter leur parcours dans le bon sens non plus, car chacun est responsable de sa propre vie. Ensuite, une fois qu'effectivement vous entrez en prison, la situation devient de plus en plus difficile et il est clair que l'institution ne crée pas des conditions formidables pour une réinsertion. Par ailleurs le marché de l'emploi est déjà extrêmement tendu, la paupérisation est de plus en plus forte. Forcément les personnes qui sortent de détention ne sont pas les premiers candidats que les employeurs potentiels vont retenir. Si vous aviez vous-mêmes votre petite société, est-ce que vous iriez à la sortie des prisons recruter les gens qui en sortent ?
Donc, le problème, ce n'est pas tant la réci-



dive, c'est qu'il y a des gens qui entrent en prison. On peut reprendre la grande phrase de Victor Hugo: « *Construisez une école, vous viderez une prison.* » Un système éducatif bien fait permettrait sans doute d'éviter d'emprunter le chemin de la déviance et de la délinquance.

Farid: Comment expliquez-vous que la Belgique est un pays qui crée de nouvelles prisons alors que dans d'autres, on en ferme ?

Axel Piers: C'est faux, ça. C'est comme de dire que la Belgique est spécialement importante en termes de récidive, c'est faux aussi. Il y a deux ans et demi d'ici, il y avait plus de 12.000 détenus en prison. Aujourd'hui on est à peine à plus de 10.000. On a quand même réduit de façon significative le nombre de détenus en prison. Ça fait plus de 15%. On a tous à l'esprit ce qu'on entend de la Hollande, où on fermerait des prisons. Ils ont fermé des prisons parce qu'il y a des comportements qui ne sont plus criminalisés et qu'à l'époque ils mettaient aussi en prison les personnes en séjour illégal. Depuis ils sont dans des centres fermés. Donc ce n'est pas la délinquance ordinaire qui a baissé aux Pays-Bas, c'est le nombre de personnes incarcérées. Chez nous, le chiffre a baissé aussi parce qu'on a décidé de mettre les

internés dans des centres qui sont spécifiques à leur problématique et plus en prison.

Jy: Faut-il développer le modèle des méga-prisons, comme Lantin, Bruges ou Haren quand elle sera construite ?

Axel Piers: Non, mais est-ce qu'il faut développer le modèle de prison tout court ? C'est la première question à se poser. Jusqu'à maintenant on n'a rien trouvé de moins pire, mais déjà une prison moyenne, c'est impersonnel. Alors une méga-prison, ce l'est encore plus.

Ce que l'on pourrait concevoir, c'est un méga-site pénitentiaire, mais dans lequel il y aurait plusieurs unités qui auraient chacune leur logique de fonctionnement et de détention, leurs agents, etc. Je suis un partisan d'un système progressif. Qu'il y ait un bloc fermé pour les plus récalcitrants ou les plus dangereux, mais aussi un bloc dédié au sport, avec des détenus qui veulent se réinsérer par le sport, un bloc « éducation » pour les gens qui veulent se remettre à niveau, un bloc pour les formations plus manuelles, etc. Chaque bloc serait dédié à une activité spécifique. Et il y aurait un bloc plus ouvert, plutôt que les congés 7-7, avec des gens qui vont bosser à l'extérieur et qui rentrent le soir, en semi-détention. Il y aurait moyen de concevoir quelque chose d'intéressant mais qui risque d'être relativement coûteux. Mais ça c'est une question politique: est-ce qu'on est prêt à mettre le prix pour tenter de faire mieux ou est-ce qu'on se contente de faire ce que l'on fait actuellement, avec le coût que cela représente déjà ?

Farid: Pensez-vous qu'il faut fermer les vieilles prisons ?

Axel Piers: Oui, clairement. La prison de Mons, par exemple, n'est plus adaptée.

Il faut des prisons qui répondent mieux aux attentes avec des ateliers de travail modernes, des salles de visites adaptées, des murs qui ne datent pas de 1867, des systèmes électriques fiables. Ici c'est l'enfer pour le service technique. On n'est plus aux normes de sécurité. Pour les agents, c'est l'enfer aussi: certains travaillent au sous-sol et ne voient pas la lumière du jour. Pour les détenus, les cellules sont aussi une catastrophe. Idem pour l'hygiène. Un jour ou l'autre, cette prison devra fermer, ou alors on conserve le site, mais en réduisant sa capacité, pour 200 personnes maximum.

Farid: C'est quoi la prison idéale?

Axel Piers: La prison idéale est celle qu'on aurait rasée. Avec en lieu et place un système éducatif bien fait. Mais bon...

Farid: Ne trouvez-vous pas que trop de détenus vont à fond de peine? Il faut une anamnèse par des assistants sociaux, or il n'y en a pas assez alors que les détenus sont admissibles à la libération conditionnelle.

Axel Piers: J'aime bien rappeler le principe selon lequel un détenu est condamné à une peine de tant d'années. Il n'est pas condamné à un tiers ou à deux tiers de cette peine et prochainement à la moitié, si la loi est modifiée. Il peut ensuite éventuellement obtenir une libération anticipée si le tribunal le décide et si l'ensemble des intervenants qui évaluent la situation remettent un avis favorable. Le détenu qui se prend en main, décide d'améliorer son niveau d'éducation (les cours de correspondance sont accessibles à tous les détenus), celui-là, je suis quasi sûr qu'il obtiendra sa libération conditionnelle.

Le problème ce n'est pas tellement le manque d'AS, le problème, c'est que la majorité des détenus poussent sur le bouton « pause »: j'arrête de vivre pendant le temps de ma détention et je me poserai la question de ce que je fais, une fois que je serai sorti. C'est vrai que le système ne donne pas la possibilité de faire beaucoup de choses, on ne les aide pas beaucoup, mais il y en a peu qui se prennent en charge.

Farid: Trouvez-vous justifiées les plaintes concernant les visites, l'hygiène, la salle VHS, les soins, l'alimentation, les démarches administratives?

Axel Piers: Oui. Vos revendications sont on ne peut plus légitimes. Cela repose la question du lieu. Cette prison n'est plus du tout conçue pour les besoins d'aujourd'hui. Ceci dit, les détenus à qui on propose d'aller à Leuze (prison moderne NDLR)

C'est comme dehors... Sauf que le taux de « chômage » en prison est beaucoup plus important!

Axel Piers,
directeur de la prison
de Mons

refusent dans neuf cas sur dix. Alors qu'il n'y a pas mieux: il y a des douches en cellule, la VHS est splendide, la salle de visite est splendide. Mais ils ne veulent pas y aller. Allez comprendre...

Farid: En fait, ici, beaucoup de détenus viennent de Mons ou des alentours. Pour les visites c'est plus facile. Ils peuvent voir leur famille. La prison est dans le centre de la ville, ça les arrange. Moi je ne suis pas d'ici, mais comme je connais les AS, la direction... je me suis dit que ce serait peut-être plus facile. Mais la VHS, pour moi, c'est un gros problème.

Jy: Ça fait longtemps que je ne voulais plus faire venir ma femme en salle VHS. C'est la mère de mes enfants. Moi on peut me traiter comme ça, mais pas ma femme... Farid et moi on veut bien la remettre en couleurs, la VHS.

Axel Piers: Pour la petite histoire, quand je suis arrivé ici en 2009, j'ai vu la VHS, j'ai vu la salle de visite, je me suis dit: ce n'est pas possible. À ce moment-là il y avait un projet de nouveaux locaux pour le SPS (service psycho-social) qui devait se faire ici à l'étage. J'ai convoqué tout le monde, j'ai tout modifié en disant: « On ne va pas faire un nouveau complexe pour le SPS, on va faire un nouveau complexe de visites. » C'était en 2009. J'ai vendu le projet à la Régie des bâtiments, on a modifié les plans, on a modifié les appels d'offre, mais je pensais que ça irait plus vite. Je trouvais l'Afrique particulièrement lente, mais en Afrique ces salles de visites seraient ouvertes depuis au moins huit ans.

En Belgique pas. Une fois qu'elles seront ouvertes, franchement, les VHS, ce sont des studios où l'on peut recevoir toute sa famille. Là tout est en ordre, à part les caméras. On est venu les installer, on est venu les brancher, mais le système n'est pas compatible avec nos ordinateurs. Bref, ça fait deux ans que je dis « *Incessamment sous peu* » (soupirs). (L'interview s'est déroulée au mois de mai 2018. Depuis juillet, la nouvelle salle de visite et les trois studios en VHS sont entrés en fonction).

Jy: Comment le budget « Prison » est-il distribué, géré? Quid de la répartition hommes-femmes?

Axel Piers: D'abord, on a très peu d'argent. On a un budget entretien pour tout ce qui relève des chaudières, du système électrique, de la sécurité incendie... avec des contrats avec différentes sociétés. On a aussi toute une partie qui nous échappe complètement puisque le bâtiment ne nous appartient pas, on est locataire. On dépend de la Régie des bâtiments. Quand il y a une fuite dans le toit, vous pouvez mettre des seaux et attendre que la Régie vienne réparer.

On dispose également de 3,5 euros par jour pour nourrir un détenu et c'est un tour de force de sortir trois repas par jour avec ce budget-là. C'est à peu près tout ce qu'on a entre nos mains. On a par ailleurs un budget interne, le CED (caisse d'entraide des détenus) qui, à travers un petit bénéfice que l'on génère sur les cantines ou les machines à boissons en salles de visite, nous permet de donner une somme aux indigents, aux personnes qui n'ont absolument aucun revenu pour s'acheter du tabac ou avoir accès à la télévision par exemple.

Quant aux femmes qui estiment être les parents pauvres de la prison, qu'elles viennent voir l'aile A chez les hommes. Elles ont aussi un accès à l'emploi beaucoup plus large que les hommes, via l'atelier couture. Ce qui est réel, par contre, c'est que le quartier des femmes a été rajouté à la prison dans les années septante, il a été construit en dépit du bon sens et en termes de préau, c'est une vraie catastrophe.

Farid: Concernant le travail en prison, pourquoi y a-t-il des différences de salaires entre les différents jobs des détenus en prison?

Axel Piers: D'abord il y a un problème de base. Je suis d'avis qu'il faudrait de vrais contrats d'emploi pour les détenus qui travaillent en prison. Avec un vrai contrat de travail et toutes les conséquences qui devraient être apportées à un contrat juri-

dique. Ce serait un élément déterminant en termes de réinsertion, avec un accès à la sécurité sociale à la sortie. Ce n'est pas le cas. Ensuite, pour répondre plus précisément à la question, il y a des jobs qui sont payés à la prestation. D'autres qui sont payés à l'heure. D'autres encore à la pièce. Ça fait des différences de salaires. Il n'y a pas du travail pour tout le monde...

Axel Piers: C'est comme dehors... Sauf que le taux de « chômage » en prison est beaucoup plus important!

Farid: Au moins, ici, on ne nous demande pas de bonne vie et mœurs (rires).

Jy: Comment les candidats sont-ils choisis?

Axel Piers: Il y a plusieurs types de mises à l'emploi. Les postes qu'on appelle « servants d'aile », chargés de nettoyer les espaces communs dans l'aile et de distribuer la nourriture, sont proposés par le chef quartier. Comme ces personnes ont leur cellule « porte ouverte », il faut qu'il y ait une vraie relation de confiance avec les agents de l'aile. On laisse donc la responsabilité pleine et entière au « sécu de l'aile » de choisir.

Pour tous les autres, il y a une liste des détenus. Chaque détenu qui arrive est mis en bas de la liste et chaque fois qu'une place se libère, il avance dans la liste. Avant d'avoir une proposition, le délai d'attente est facilement de huit mois à un an.

Farid: Il y a aussi ceux qui ont une qualification particulière...

Axel Piers: S'il y a vraiment un besoin de technicité essentielle, on pourrait privilégier en termes d'avancée sur la liste, sinon on essaye quand même de les prendre dans les cinquante premiers.

Farid: Concernant les sanctions disciplinaires en prison, peut-on être puni sans preuves?

Axel Piers: Le système des sanctions disciplinaires est encadré depuis l'adoption de la loi de Principes (ndlr: loi du 12/01/2005 sur les prisons et le statut juridique des détenus). Avant ce n'était pas le cas. Il y a un principe de base qui peut effectivement poser question, c'est le fait que le directeur qui gère les procédures disciplinaires s'appuie sur un rapport qui est fait par un agent. Par principe, ce qui est dit par l'agent est la réalité. Parfois des détenus contestent cela. Et c'est leur droit le plus strict, on a toujours le droit de contester. Ils ont la possibilité de faire valoir leur point de vue devant le Conseil d'État. S'ils le font et qu'ils gagnent, tant mieux. Nous, directeurs, quand on juge,

forcément on s'appuie sur un rapport, on entend le détenu, et puis on fait la part des choses, comme un juge. Parfois on a des preuves matérielles qui sont évidentes. Quand on trouve un gsm en cellule, il n'y a pas à tourner autour du pot. Maintenant quand ce sont des insultes, des menaces, évidemment c'est plus sensible et on essaye de trancher le moins mal possible.

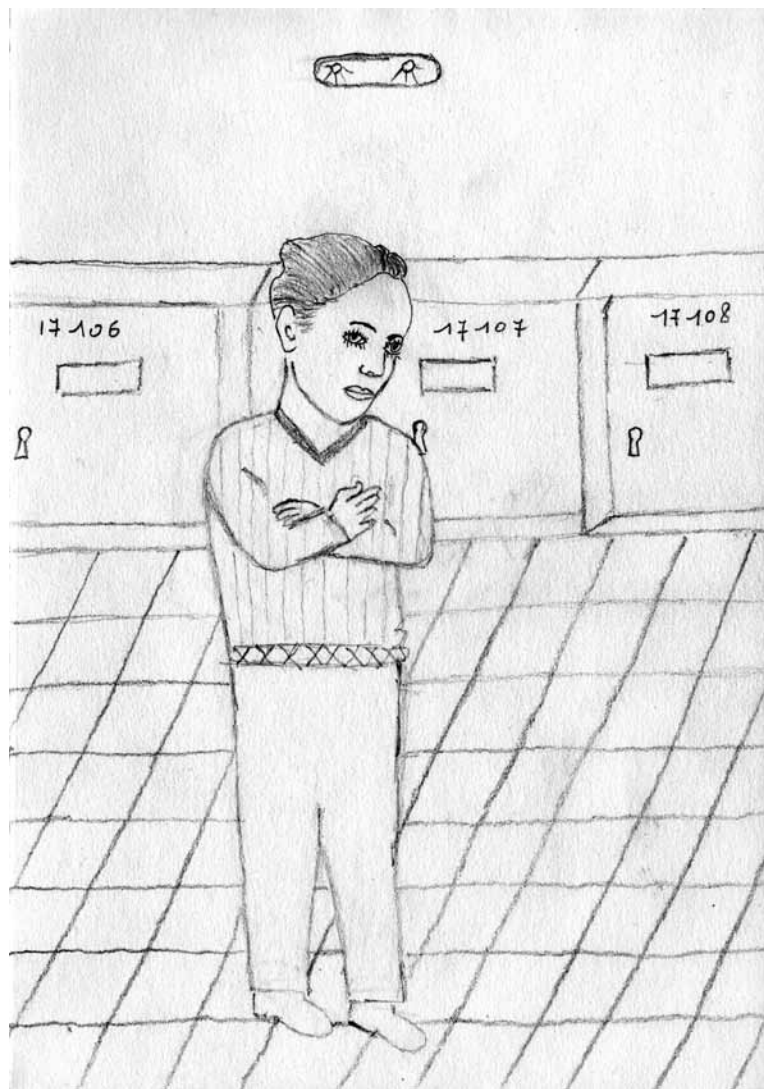
Jy: Lors des grèves de 2016, les détenus des prisons belges se sont vus privés de préau, de visites, de téléphone... Ici à Mons ça allait encore. Quelle organisation a été mise en place?

Axel Piers: Heureusement tout le personnel n'était pas en grève. On doit une fière chandelle aux agents qui sont restés sur le site. Dès le début on avait suffisamment d'agents pour continuer à donner des préaux tous les jours. Résultat: il n'y a pas eu de dégradations, pas de débordements de violences. On a pu maintenir cette ligne. Et puis on a eu le renfort des militaires qui nous ont drôlement aidé. Ils ont accepté

de marcher comme je le proposais alors que cela ne correspondait pas aux ordres qu'ils avaient reçus. Heureusement c'était des gens pleins de bon sens. On a pu maintenir un préau par jour et on a instauré de faire des visites blindées tous les weekends, et cela a marché. Tout le monde a joué le jeu. Les agents présents également. Pourtant il fallait oser rentrer alors que tous leurs collègues étaient dehors. Toute l'équipe de direction a mouillé le maillot. Et puis les détenus, tout le monde est resté vraiment correct. Dans d'autres prisons, il y a eu du grabuge.

Propos recueillis par Jy et Farid (sur base des questions préparées par le groupe)

(Lors de l'interview en mai 2018, les grèves de juin-juillet 2018 n'avaient pas encore eu lieu, sur fond de débat sur le service minimum dans les prisons.)



Harold Sax et Marie Berquin sont tous deux avocats et membres bénévoles au sein de la section belge de l'Organisation internationale des prisons (OIP).

Leur mission : récolter des informations sur les conditions d'incarcération dans les prisons belges (voir encadré). Ils sont venus à la rencontre du groupe de détenus de la prison de Mons qui souhaitent les interroger sur les conditions de détention et la situation des prisons en Belgique.

Les détenus de la prison de Mons interrogent l'OIP

Première question des détenus: Qu'en est-il de la population carcérale en Belgique? Est-elle importante?

Harold Sax: La Belgique a une grosse population carcérale: 11.000 détenus pour 11 millions d'habitants, ce qui donne un ratio de 100 détenus pour 100.000 habitants. On est vraiment dans la fourchette haute. Comparé aux pays scandinaves, ce taux est deux fois plus élevé. Dans ces pays du nord de l'Europe, le taux d'incarcération était élevé par le passé, mais la Finlande a par exemple pris des mesures pour réduire drastiquement le nombre de détenus, sans pour autant que le taux de criminalité n'explose. Il y a des mythes ou des croyances selon lesquels le fait d'être répressif aurait un impact sur le taux de criminalité et sur la récidive. Or c'est totalement faux: le taux de récidive en Belgique est très élevé, alors que le taux d'incarcération est élevé. On voit d'autres pays en Europe qui ferment des prisons, cela devient une tendance que de trouver des alternatives à ce mode de sanction qu'est la prison, qui, selon nous, n'est pas une peine intéressante.

Réaction des détenus:

J.: C'est vrai, ici on t'enferme et la seule chose qu'on te propose, c'est un foot. On n'apprend rien... Si on apprenait un métier,

on pourrait sortir avec quelque chose en main.

Mus: Et puis quand tu restes enfermé longtemps, finalement, tu as peur de sortir, tu as peur de vivre dehors.

M.: Donc il faudrait prendre exemple sur ces pays scandinaves?

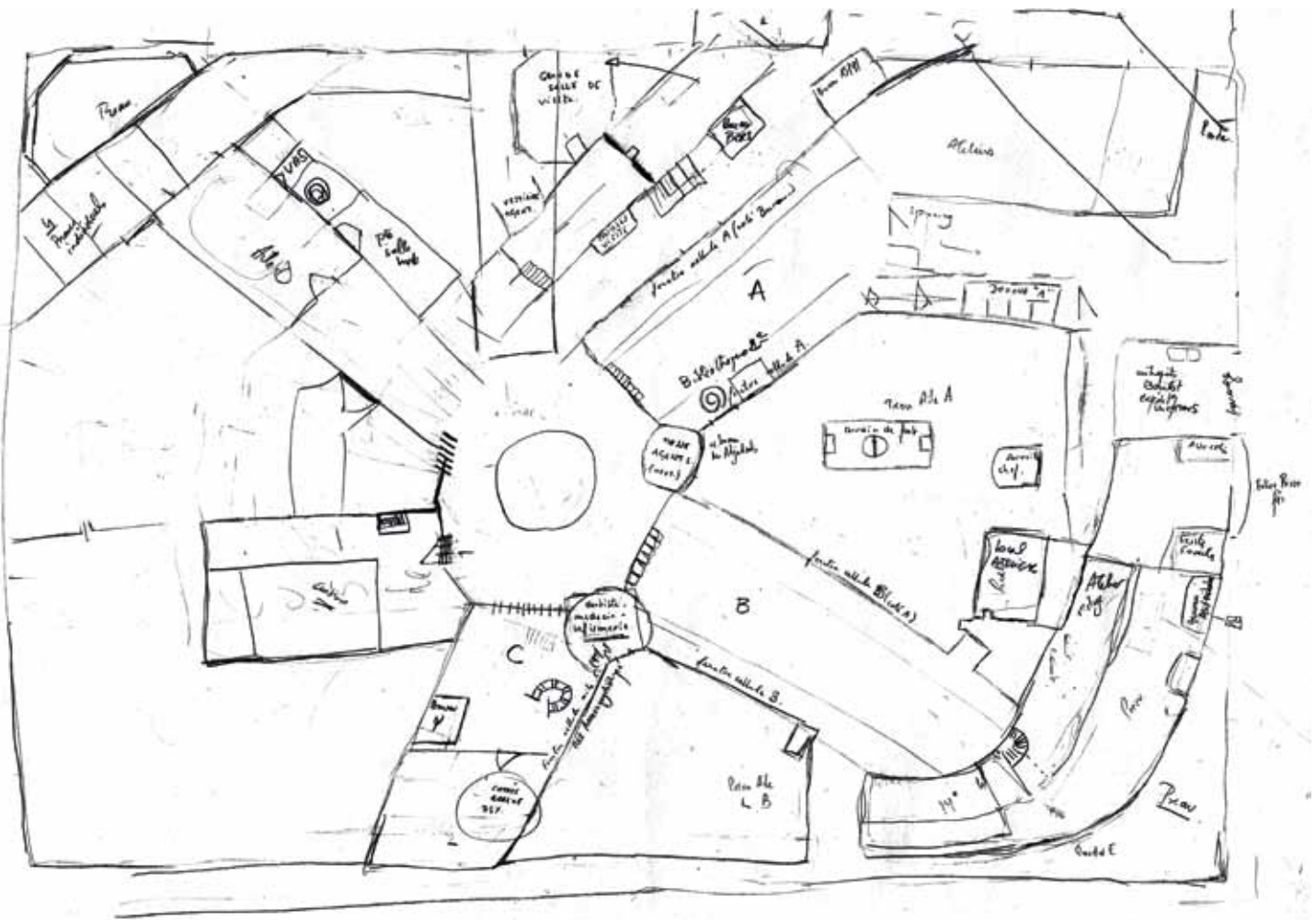
Harold Sax: À l'OIP, nous sommes pour une vision réductionniste concernant les peines d'emprisonnement, en privilégiant d'autres formes de sanctions, comme les travaux d'intérêt général, le bracelet électronique ou les amendes. Or, la Belgique est plutôt dans un mouvement inverse: avec les Master Plan Prison, il y a une augmentation du nombre de places en prison et on a déjà pu remarquer que si ces places existent, elles se remplissent. Or le taux de récidive en Belgique est de 60%, ce qui tendrait à démontrer que l'emprisonnement n'a pas les vertus éducatives attendues.

Deuxième question des détenus: Comment dès lors faire face à la surpopulation en prison?

H. Sax: Il est clair que le Master Plan Prison prévoit la construction de nouvelles mégaprisons, avec pour objectif affiché de diminuer le problème de la surpopulation et aussi la vétusté d'un certain nombre d'éta-

blissements pénitentiaires. Par exemple, la prison de Haren est prévue pour remplacer celles de Forest, Saint-Gilles et Berkendael. Il y en a d'autres qui ont déjà été mises en service. Dans un premier temps, cela peut éventuellement désengorger les prisons surpeuplées et permettre de fermer les plus anciennes, mais à terme, le fait de disposer de plus de places entraîne systématiquement plus de condamnations à des peines de prison. C'est un peu le serpent qui se mord la queue...

Il y a aussi un problème concernant l'utilisation des différents types de peines par les juges: dans l'arsenal des sanctions, il y a les peines de travail, le sursis probatoire, la surveillance sous bracelet électronique... mais quand on analyse la manière dont les magistrats font usage de ces sanctions, on voit que la tendance est d'utiliser les peines alternatives pour des dossiers qui n'étaient pas susceptibles d'entraîner des peines de prison par le passé et non pour remplacer des peines de prison. Prenons le cas du sursis simple (3 mois de prison avec sursis par exemple): aujourd'hui le magistrat y ajoute une surveillance électronique ou une condition au sursis, mais ne l'utilise pas forcément pour des cas plus graves en remplacement de la prison. Autre élément qui tend à montrer que la volonté n'est pas forcément de s'écarter



du système carcéral actuel: la question de mettre sur pied en Belgique des petites unités de 30 détenus, mieux encadrés, comme c'est le cas en Suède. Chez nous, on en parle désormais comme des maisons de transition, qui seraient une nouvelle étape avant la libération conditionnelle et pas comme solution de remplacement de la prison.

M. Berquin: Pour lutter contre la surpopulation, une autre mesure du ministre fédéral de la Justice, Koen Geens, a été prise: celle de la prison, une semaine sur deux (mesure suspendue en juin 2018 jusqu'à la fin de son évaluation, NDLR). Certains détenus dans les conditions passent désormais une semaine en prison, une semaine dehors dans le cadre de congés pénitentiaires prolongés. Présentée comme un moyen pour les détenus de préparer leur réinsertion, cette mesure a en fait pour but de désengorger les prisons, mais avec des conséquences pour les détenus qui se retrouvent parfois sans logement, sans revenus quand ils sont à l'extérieur et aussi dans l'obligation de vider leur cellule à chaque sortie, puisqu'elle sera occupée par d'autres.

Réaction des détenus:

Quand le détenu sort une semaine sur deux, il perd son travail à l'intérieur de la

prison. Comment peut-il retrouver un travail à l'extérieur, une semaine sur deux? Quel employeur acceptera cela? Idem pour un logement? C'est n'importe quoi.

Troisième question: Que pensez-vous du plan de rationalisation dans les prisons (concernant le personnel, les gardiens, l'encadrement en général)?

H. Sax: Tout d'abord il est important d'utiliser les mots adéquats. Quand on parle de rationalisation, c'est qu'auparavant il y avait des choses qui n'étaient pas rationnelles et on prend des mesures pour les rendre logiques. En fait, ici, quand on parle de rationalisation, on entend «restrictions budgétaires». Or le système judiciaire belge est un de ceux en Europe dans lequel on investit le moins. Cela pose des problèmes en termes d'arriéré judiciaire, mais aussi d'accompagnement dans les prisons. Il n'y a pas assez de gardiens, de médecins, d'assistants sociaux. Cela a aussi des répercussions sur le taux de récidive: en Finlande, un détenu coûte plus cher, mais d'une part il y en a moins et d'autre part il récidive beaucoup moins. Il faut essayer d'envisager ce type de budget au-delà d'une législature, mais à 20 ans, 30 ans pour avoir une vision à plus long terme sur les effets d'une politique criminelle.

L'OIP, section belge, récolte des informations sur les prisons, informe le public, les écoles et toute personne intéressée sur les conditions carcérales. Il émet des recommandations vers les milieux politiques et interpelle les autorités sur la situation des prisons en Belgique. Ses rapports donnent des informations étayées, recoupées par différents observateurs qui sont notamment utilisés par les institutions judiciaires, belges et internationales, pour statuer sur des recours relatifs au respect des droits de l'homme et de la dignité humaine dans nos prisons. S'ils n'ont pas le pouvoir de changer la donne, l'objectif est d'exercer un pouvoir d'influence pour améliorer la situation des détenus. Les informations de l'OIP concernent surtout les prisons du Sud du pays et de Bruxelles, faute de relais côté néerlandophone.

Avec le plan de rationalisation, les conséquences sont nombreuses et directes : pas d'engagement de nouveaux gardiens, des horaires réduits, donc moins de visites. Or il est essentiel de maintenir des liens avec l'extérieur. Moins de préaux aussi. Des services psycho-sociaux moins efficaces. Cela concerne davantage le Sud que le Nord du pays : en Flandre, les prisons sont plus modernes, mais le nombre d'agents est aussi plus important. Le sort est plus favorable en Flandre, ce qui fait que les grèves des gardiens ne sont pas suivies dans le Nord du pays, ce qui déforce ce type de mouvement social.

Réaction des détenus :

On vit cela au quotidien. Ici, cela signifie la suppression du préau du matin. Il y a moins de mouvements possibles dans la prison car moins de gardiens.

Quatrième question : Justement, à propos des grèves, ne trouvez-vous pas qu'il s'agit d'une prise d'otages des détenus ?

M. Berquin : Il n'existe pas de service minimum en Belgique dans les prisons : c'est le seul pays de l'Union européenne avec l'Albanie qui n'en dispose pas. Quand les gardiens débrayent, tout est paralysé et la police et/ou l'armée sont appelés à la rescousse. Cela pose des problèmes de sécurité et a des conséquences en termes de violation des droits fondamentaux. L'OIP plaide pour l'instauration de ce service minimum : c'est une urgence soulignée régulièrement par le Comité de prévention contre la torture qui a déjà rappelé la Belgique à l'ordre à ce sujet. Donc, pour répondre à votre question, oui, il y a bien une prise d'otage des détenus car ce sont eux les premiers qui en pâtissent. Le droit de grève a pour but de faire entendre un mécontentement des travailleurs auprès de leur employeur, en empêchant ce dernier de faire fonctionner son entreprise. Or, ici, les premiers et sans doute les seuls impactés par les grèves sont les détenus. Les directeurs de prison ont réagi selon leurs possibilités, l'organisation interne dépendait de chaque direction et les conséquences ont été plus ou moins graves selon les établissements, mais on parle tout de même de tortures quand les préaux, les visites, les douches sont supprimées.

Cela étant, il ne faut pas non plus perdre de vue que pour les gardiens, les conditions de travail en milieu carcéral sont loin d'être idylliques : ils ne sont pas assez nombreux, pas assez formés. Ils luttent pour de meilleures conditions de travail qui pourraient être améliorées et comme

le ministre de la Justice s'en lave les mains, cela devient un conflit entre gardiens et détenus.

Réaction des détenus :

C'est vrai qu'ici, à Mons, pendant les grèves, on a été plutôt bien traité. On avait finalement plus de liberté avec des cellules plus longtemps ouvertes.

S. : Moi, j'étais à Lantin, c'était l'enfer. 24 heures sur 24 en cellule, on tapait sur les portes. C'était pour devenir fou.

(L'interview avec les deux membres de l'OIP s'est déroulée en avril 2018. Depuis de nouvelles grèves ont eu lieu en juillet dans tout le pays, à la suite de l'annonce de la mise sur pied d'un service minimum dans les prisons.)

Question suivante : comment se fait-il qu'en Belgique, lorsqu'on travaille en prison, on n'a droit à aucune protection sociale et quand on sort, ce travail n'est pas valorisé ?

H. Sax : Il n'existe en effet pas de contrat de travail pour les détenus qui travaillent en prison : cela veut dire pas de sécurité

Moi, j'étais à Lantin, c'était l'enfer. 24 heures sur 24 en cellule, on tapait sur les portes. C'était pour devenir fou.

sociale, pas de chômage, pas de pension, pas de cotisations à la mutuelle. Alors que le travail est déjà rémunéré de manière tout-à-fait dérisoire, il n'y a aucune protection sociale, aucun filet de sécurité à la sortie de la prison, alors même que c'est là que les détenus en ont le plus besoin, pour pouvoir retomber sur leurs pattes quand ils sortent de prison. C'est incompréhensible.

Encore une fois, dans d'autres pays, il existe un régime de sécurité sociale pour les détenus et la Belgique, elle, n'a pas mis en place un tel système.

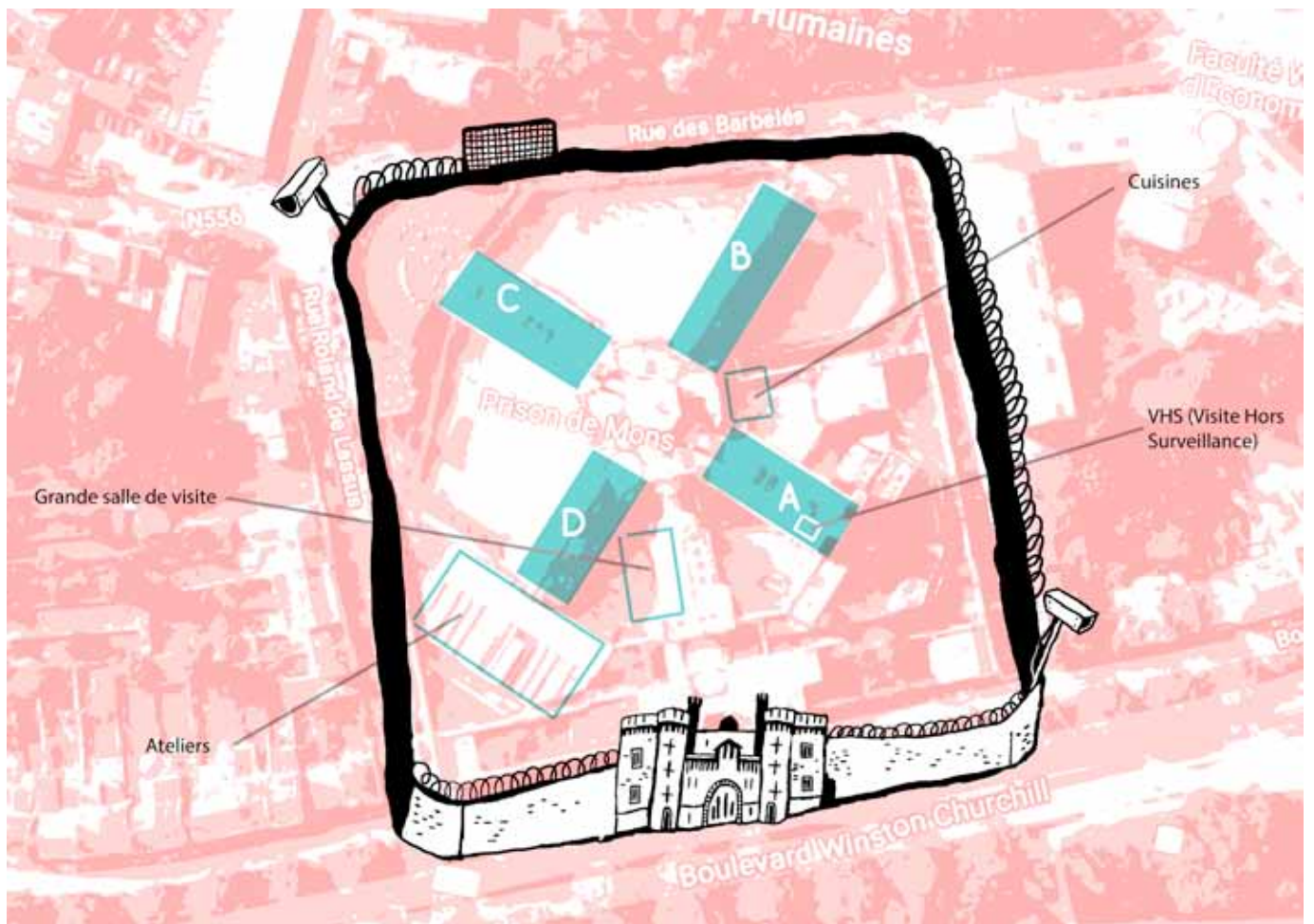
Sixième question : comment les budgets dans les prisons sont-ils calculés et alloués ?

M. Berquin : En fait, les budgets alloués aux établissements pénitentiaires le sont en fonction du nombre de places théoriques dans les prisons. Si, dans une prison, le nombre de places théoriques est de 450 détenus et que 600 détenus sont accueillis, les cadres de la prison devront se débrouiller avec le budget pour 450 détenus. Avec un budget de 125 à 140 euros par détenu et par jour, qui couvre tous les frais (infrastructure, chauffage, électricité, eau, alimentation...), le différentiel peut être important. Par ailleurs, avec une moyenne de 130 euros par jour par détenu, à multiplier par 30, ce qui donne 3.900 euros par mois, on se dit à l'OIP qu'il y aurait moyen de mettre en place d'autres formules, comme des formations, des peines de travail, du suivi psychologique. À la question de savoir s'il y a un budget spécifique pour la réinsertion, en fait, il y a un budget général pour les prisons qui couvre aussi les frais pour du personnel psycho-social, mais dans la réalité, on voit bien que ce budget est tout-à-fait insuffisant : quand on interroge les assistants sociaux à ce propos, ils nous disent qu'avec la rationalisation, ils sont aujourd'hui censés voir quarante personnes en deux heures de temps, autant dire mission impossible. Et pour les détenus, sortir sans aucune préparation équivaut à un fiasco annoncé, ce qui est le cas pour de plus en plus de détenus qui sortent à fond de peine.

Question connexe à cette préparation à la sortie : Comment faire patte blanche à la sortie, si on a un casier qui nous suit partout ?

H. Sax : Il y a des possibilités de demander d'effacer les mentions sur le casier judiciaire, cinq ans après le temps de libération conditionnelle ou si le détenu est sorti à fond de peine, cinq ans après sa sortie. Le délai de traitement d'une telle demande par le Parquet général est de deux ans, donc il faut anticiper pour ne pas perdre de temps et préparer son dossier avec son avocat ou avec le soutien d'un avocat de l'aide juridique. Attention, falsifier un certificat de bonne vie et mœurs constitue une infraction pour faux et usage de faux, passible d'une peine de prison de 20 ans (rires).

Cas particulier : si le détenu a commis des faits de mœurs et qu'il demande un certificat de bonne vie et mœurs pour travailler avec des enfants, il recevra un modèle B sur lequel ces faits spécifiques ne seront jamais effacés.



Dernière question: Les magistrats infligent de plus en plus des lourdes peines. Pourquoi ces réactions plus répressives? Pourquoi le public pense-t-il par ailleurs que les détenus sont trop bien traités dans des prisons 4 étoiles alors que ce n'est pas le cas?

H. Sax: De par la politique criminelle menée par le gouvernement, il y a une tendance à plus de répression avec une aggravation des sanctions prévues dans le Code pénal et des juges qui sont plus sévères. C'est une question de politique répressive et de vision d'un gouvernement. Sans doute les médias jouent-ils un rôle également quand ils traitent les affaires judiciaires de manière spectaculaire, sans nuances, en présentant des prévenus comme des criminels alors qu'ils n'ont pas encore été jugés ou, lorsqu'ils parlent d'un procès lors de son ouverture, mais ne reviennent pas forcément sur l'issue qui en a découlé.

Cela étant, si l'on veut vraiment changer de paradigme et passer de la répression pure à une réelle volonté de réinsertion des détenus, avec les moyens qui s'imposent, il faut que le gouvernement explique sa politique. C'est ce qu'ont fait les pays scandinaves en expliquant que la détention sans autre accompagnement ne marche pas et qu'il fallait envisager d'autres réponses que l'emprisonnement. Cette modification de politique s'est accompagnée de campagnes de communication envers la population.

Pour clore cette rencontre, les deux avocats de l'OIP ont de leur côté interrogé les détenus sur ce qu'ils imagineraient eux comme alternatives à la prison?

Farid: Donner des amendes plus importantes ou retourner au bled...

Mus: Une peine de travail avec un emploi à la clef.

M.: Donner la possibilité à celui est pre-

neur de se valoriser et de valoriser ses capacités. Quand vous êtes déjà quelqu'un qui vit dans la misère depuis toujours, que vous avez toujours été en marge, si on ne vous donne pas une chance, quel espoir de sortir de la cambriole, des conneries?

Une porte, des barreaux. Un calendrier, les saisons qui s'écoulent au compte-goutte. Souvenirs ou rêves du monde extérieur. Six personnes en détention ont manié le pinceau et l'encre de chine pour tracer ces images et ces mots qui les habitent.

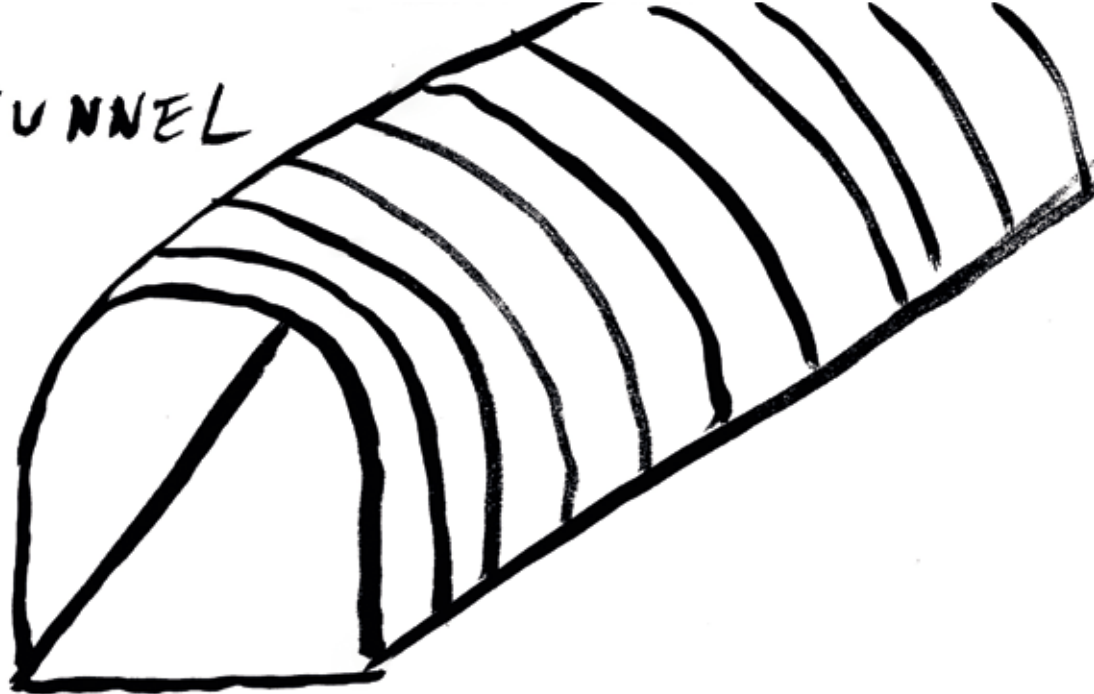
Esquisses de l'enfermement

Saadia

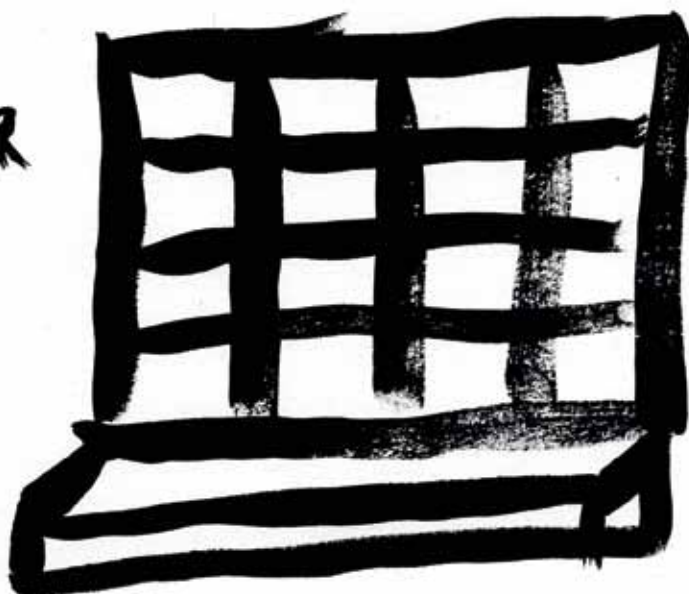


Saadia adorait dessiner quand elle était petite.
Contrairement aux autres, elle ne dit pas qu'elle ne sait pas dessiner, elle fonce.
Ici la directrice lui refuse ses PS,
là quelqu'un attend.
Le bout du tunnel, elle en sait quelque chose.
Saadia ira fond de peine.

LE BOUT DU TUNNEL



CALENDRIER



M.-E.

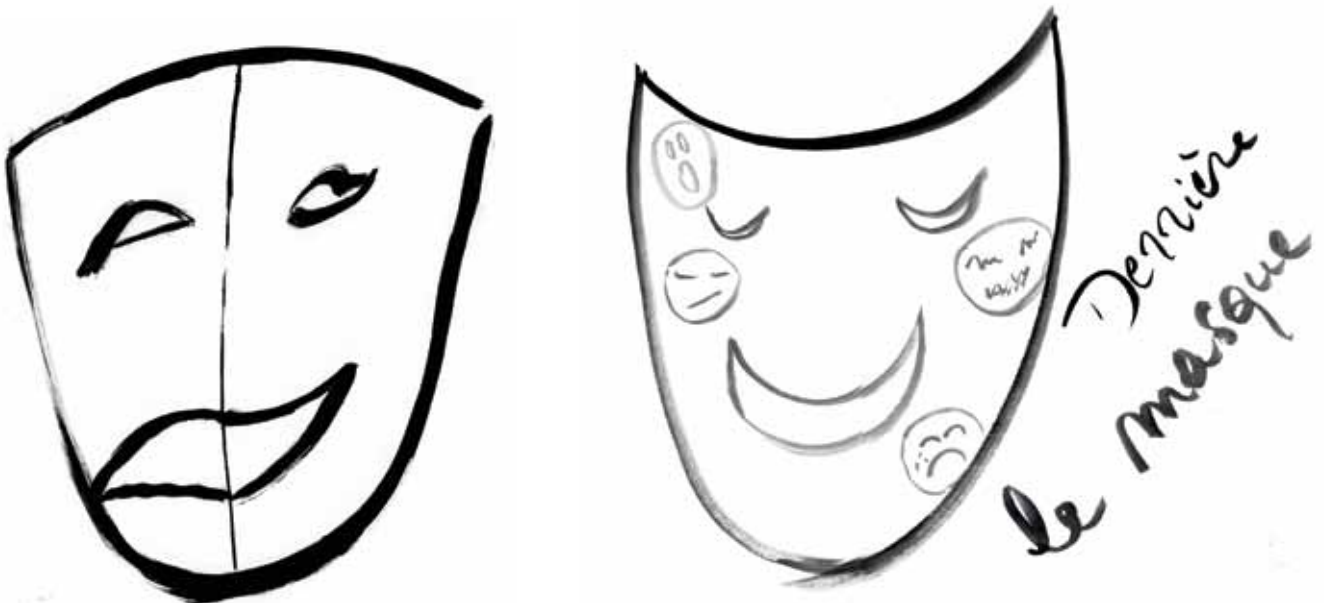


Sur Canevas, le matin, il y a une émission avec des paysages qui défilent.

M.-E. ne se souvient plus trop du nom, mais elle aime bien la regarder.

Quand elle pense à l'extérieur, à l'après, elle voit quelque chose comme ça. On dirait la Suisse, il y a des montagnes et des vaches.

«Ah mais c'est horrible!» s'écrit-elle en jetant son pinceau.

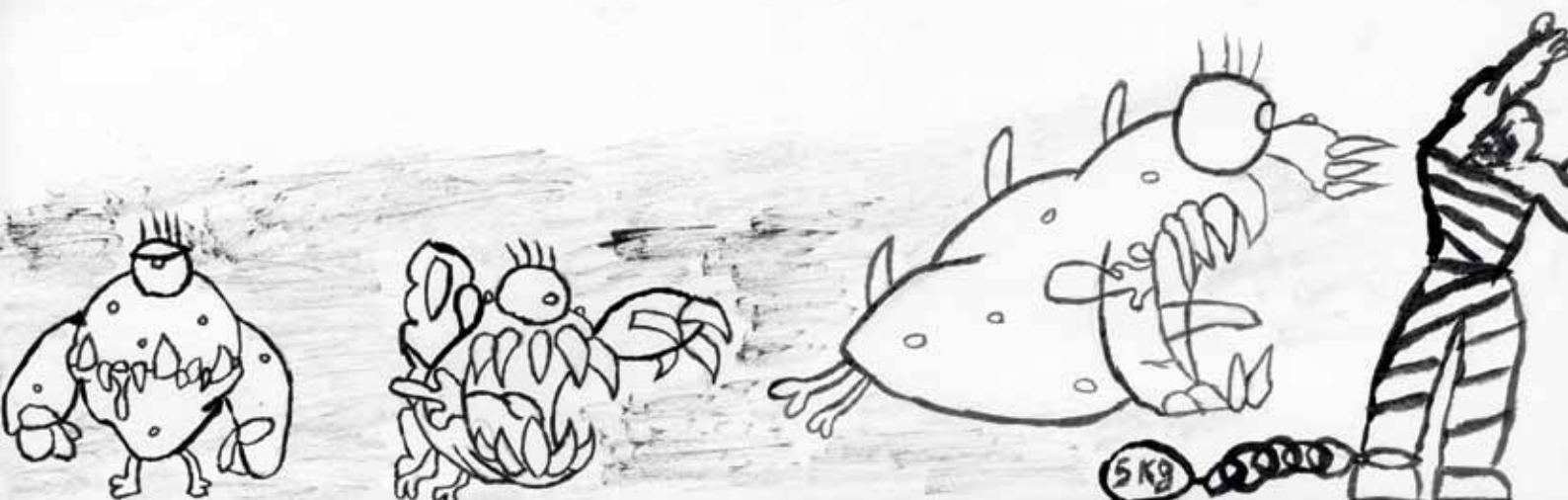
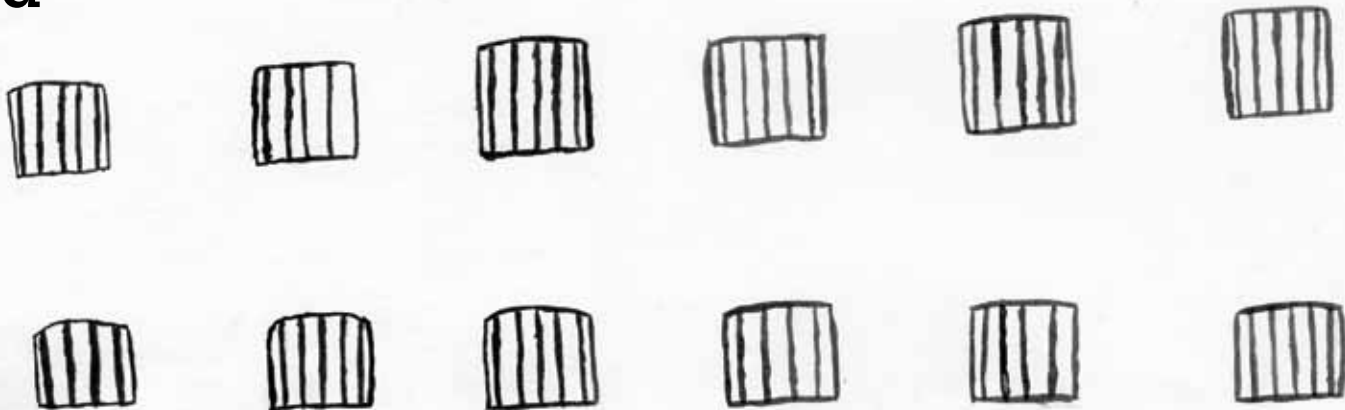


C'est dur à illustrer, mais elle aimerait bien parler des masques.

Les masques que l'on porte en permanence dans la prison. Masque de joie, masque de colère. Derrière ces masques, il y a tout ce que l'on ne peut pas montrer, ce qu'on doit garder pour soi.

La peur, les doutes. Les larmes.

Farid



Farid se saisit du pinceau sans hésitation.

- «Il faut faire quoi?»

Il dessine un bonhomme en bas à droite de la page, habit de prisonnier et boulet au pied.

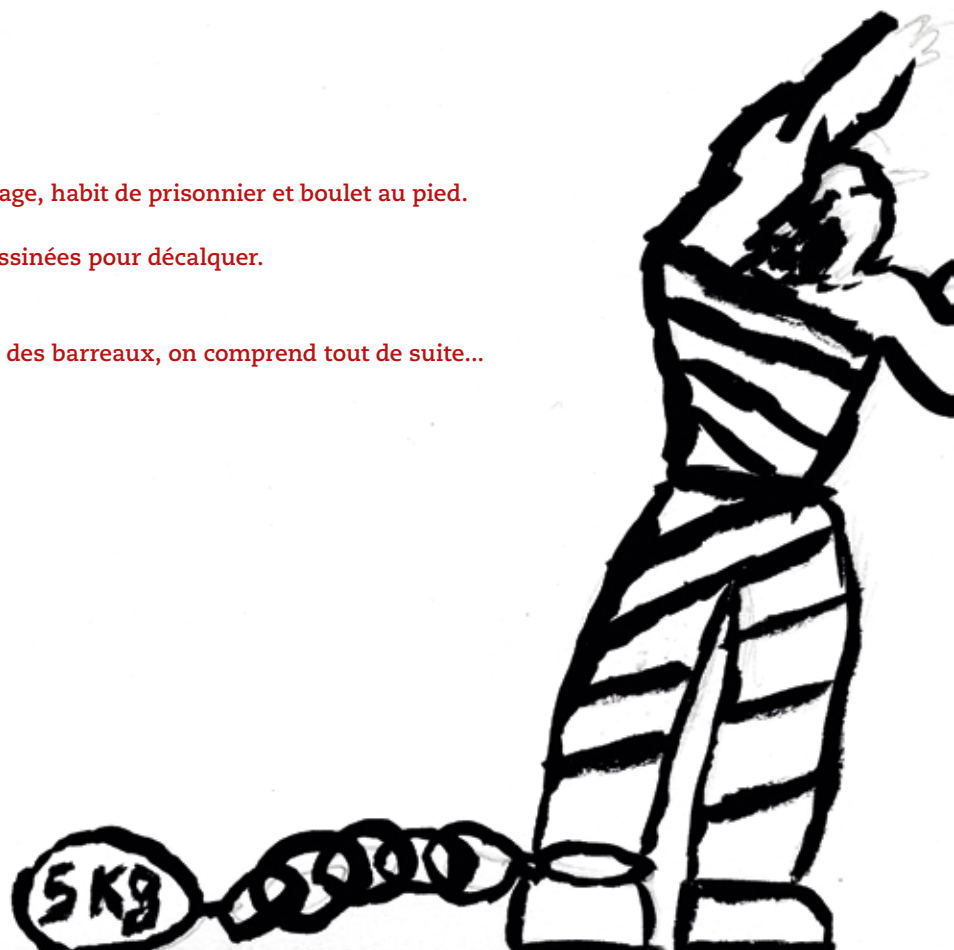
On dirait qu'il essaye de s'évader de la page.

La semaine suivante, on ramène des bandes dessinées pour décalquer.

Il y a un monstre qui lui plait bien.-

«C'est les rats dans la prison.»

Pour le décor, il a trouvé le truc. Il suffit de faire des barreaux, on comprend tout de suite...



Manu



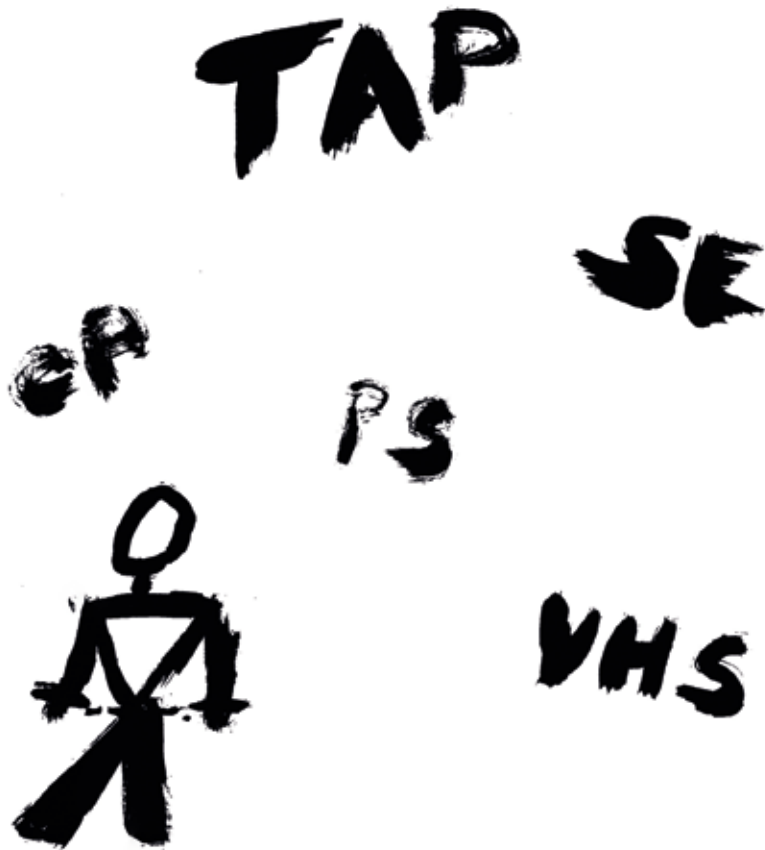
- « Ah non hein, moi je sais pas dessiner ! »

Manu a énormément de choses à raconter, malheureusement, elle ne veut pas toucher un pinceau.

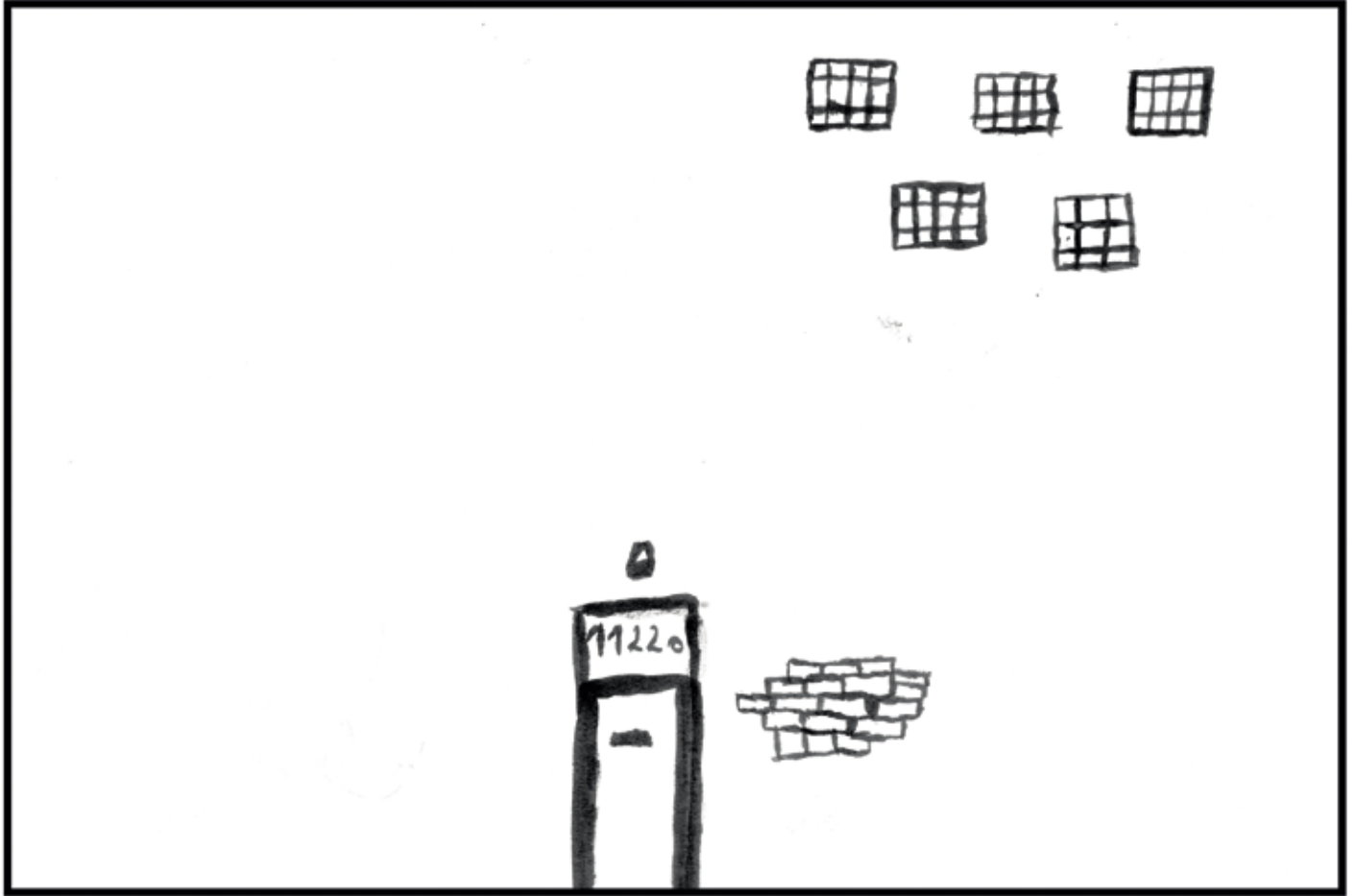
On insiste un peu. Elle finit par écrire son prénom.

Puis tout autour, elle dessine les saisons qui passent.

Ou bien elle dessine un bonhomme, et au-dessus, elle écrit tous les soucis qui l'accablent : TAP (tribunal d'application des peines), PS (permission de sortie), SE (surveillance électronique), CP (congé pénitentiaire)...

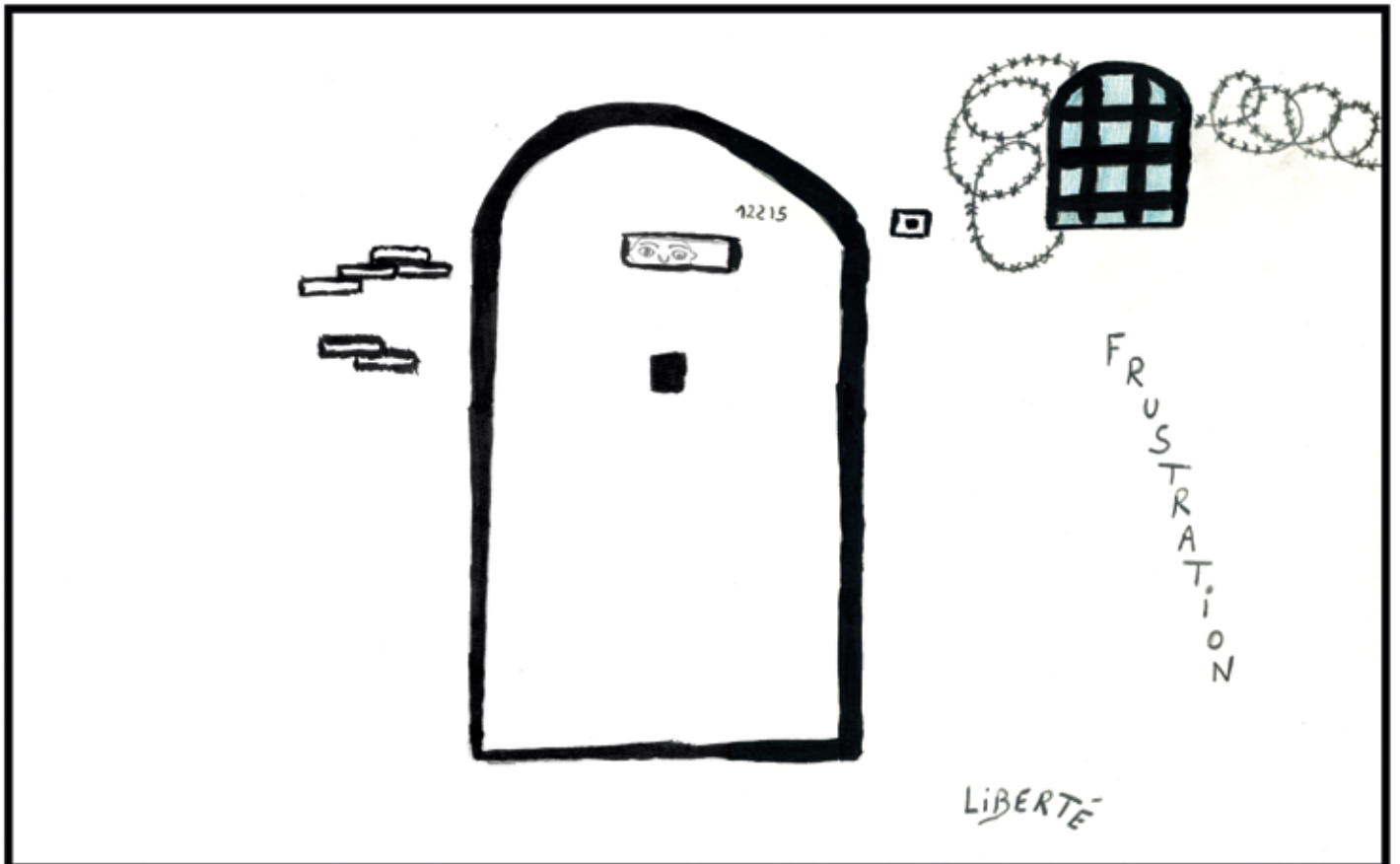


Je



Jy. et Je sont cousins.
Ils dessinent tous deux leur cellule.
Ou plutôt la porte de leur cellule.

Jy



En entamant le travail en atelier avec les détenu.e.s, l'idée était d'explorer le vocabulaire spécifique à la prison. Et d'utiliser l'enregistrement sonore comme outil pour canaliser le flux d'une parole qui fuse, les va-et-vient de leurs pensées. Pour conserver, aussi, une trace fidèle de leurs propos. Au fur et à mesure des séances, les échanges ont pris une dimension large, légère par moments, profonde bien souvent. Les témoignages récoltés touchaient à une gamme de mots à portée plus universelle, qui faisaient sens dans la vie des participants à cet atelier. Dans leur vie d'avant la prison, leur vie actuelle, mais aussi leur vie future, les projetant dans l'ailleurs et l'après.

Nous nous sommes adaptés pour tisser des contenus sur la base des définitions singulières formulées par chaque participant.e., avec l'émergence d'une liste de mots récurrents et certains termes plus « techniques » spécifiques au monde carcéral, régulièrement cités par les détenu.e.s. Nous les avons rapprochés des définitions plus officielles.

Selon le dictionnaire *Larousse*, le terme « dissonance » se définit comme un manque d'harmonie, un désaccord entre des idées, des caractères, des sentiments. La dissonance qui ressort des propos des détenus et que nous reproduisons ici repose sur la mise en tension des mots tels que définis dans les pages du dictionnaire, les mots tels que conçus et vécus dans le monde extérieur, par contraste avec les idées, toutes subjectives et imprégnées de leur vécu, que s'en font les personnes incarcérées. Autant d'échos parfois très cacophoniques, de ce qui devrait être et n'est pas ou peu ou presque pas...

Dissonances carcérales



Amitié:

- Sentiment d'affection entre deux personnes ; attachement, sympathie qu'une personne témoigne à une autre.
- Bienveillance, gentillesse, courtoisie chaleureuse manifestées dans les relations sociales, privées, mondaines : Fais-nous l'amitié de venir dîner.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

« L'amitié, c'est possible en prison. Et pas que des mauvaises amitiés, des mauvaises relations. Il faut faire des choix : chacun choisit son chemin en prison. »

« En prison, on peut rencontrer des amis. Une personne, tu peux la fréquenter tous les matins. Une fois libéré, on te demande pourquoi tu fréquentes d'anciens détenus. Parfois on peut les considérer comme des frères, on a vécu plus de temps avec eux qu'avec nos frères. Ça peut être négatif comme positif. »

« Moi j'arrive même plus à faire confiance. J'ai plus besoin d'amitié. Je peux m'en passer. Même les gens bien, je me méfie. Et il faut être méfiant, comme ça on évite des problèmes. Je me suis construit un mur. J'aime bien être dans mon coin, dans ma bulle à moi. »

« Il ne faut surtout pas s'occuper des histoires des autres. Parfois, j'en ai marre de cette bande d'imbéciles, ça peut aller tant dans le ridicule que dans l'abject. »

Amour :

- Inclination d'une personne pour une autre, de caractère passionnel et/ou sexuel.
- Liaison, aventure amoureuse, sentimentale, galante.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

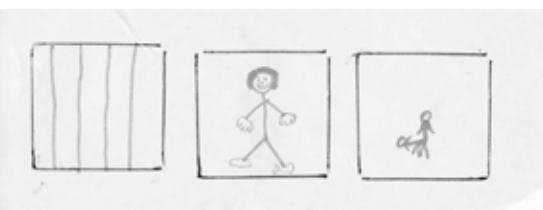
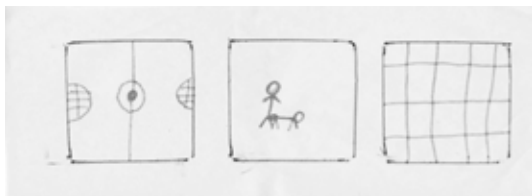
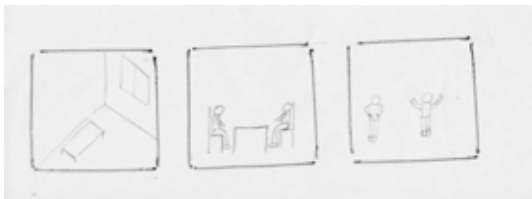
« C'est la raison pour laquelle que je suis ici. Par amour. J'y crois jusqu'au bout même si ça fait mal. »

« L'amour, ça existe ici, comme n'importe où. C'est possible partout. »

« Je mate. Je mate, je regarde. La première chose que je regarde chez un homme, c'est ses mains, ses fesses. Pendant les visites, pendant les mouvements. Par courrier interne, certains noms de détenus circulent. »

« Je pense et j'en suis même sûr, la prison vous enlève quelque chose. Vous avez beau aimer, il y a un truc qui se referme en vous. C'est cette carapace qui se forme autour de vous. Une fois que cette carapace est là, vous ne pouvez plus l'enlever. Est-ce que c'est l'amour, les sentiments que vous perdez ? Je ne sais pas. Il y a un truc qui s'enlève et ce n'est pas bien du tout. »

« Ça fait sept ans que je suis avec la même femme. On s'aime, elle m'aime, mais aimer, c'est un grand mot quand l'un des deux est en prison. Oui, on peut se voir quelques heures mais ce n'est pas assez. On ne peut pas dire qu'on forme toujours un couple. Mais les sentiments sont là et passent au-dessus de ces murs. »



Beauté :

Qualité de quelqu'un, de quelque chose qui est beau, conforme à un idéal esthétique.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

« La beauté, ce sont mes enfants. Quand je regarde les photos de mes enfants, je me dis qu'il n'y a que ça de beau. Sinon, il n'y a rien de beau ici. Vous ne trouverez rien de beau. »



Cachot :

- Cellule généralement située dans les sous-sols des prisons, où sont enfermés les détenus ayant enfreint le règlement intérieur ; la punition elle-même.
- Pièce exiguë où l'on enferme des personnes punies en les isolant.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

« À l'époque, à chaque fois que je buvais, que je m'ennuyais, j'allais au cachot. J'en ai fait des allers-retours en deux ans. Je le faisais même exprès. Je n'en ai rien à foutre de votre cellule vide. C'est la même chose que d'être en cellule, t'es quand même enfermé. On te met dedans et tu ne vauds rien. Après on s'étonne que les gens, ils sortent et ils recommencent leurs conneries. »

« C'est déjà la merde dans toutes les ailes mais le cachot de l'aile D est atroce. On a un petit matelas coupé en deux, rempli de bactéries, on n'a pas d'air. La couverture n'est jamais lavée. Tu peux aller au cachot pour n'importe quelle connerie. Mais il faut savoir qu'il y a du cachot abusif : par exemple, on m'agresse quand je vais au préau, alors je me défends. On me dit que je n'ai pas le droit de me défendre, que je dois attendre le chef. »

« Le cachot c'est ce qu'on appelle la cellule de réflexion. Ça n'est pas une cellule : c'est un cachot, c'est froid, c'est lugubre. Placer une détenue là, c'est une sorte d'exclusion du reste de la prison, pour qu'elle se calme. Le cachot, ça peut s'infliger à une détenue pour des raisons des fois mimines, ça dépend du chef de quartier qui est là ce jour-là. »

Casier :

- Meuble de rangement, ou partie de meuble, présentant un ensemble de cases ouvertes juxtaposées.
- Service qui procède au classement et à la conservation des relevés des contributions.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

« Pour la réinsertion, on a toujours le casier qui nous suit et qui nous met beaucoup de barrières. Il faut tomber sur un patron qui n'a pas de préjugés. »

Cuisine:

- Action, art d'apprêter les aliments, d'élaborer des mets.
- Manière particulière de préparer les aliments.

cfr infra > Évasion

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« Je ne mange pas ce qu'on sert à la prison. Faut dire au directeur qu'il change un peu le menu. C'est toujours le menu de "1.800, je ne sais pas combien" et on est en 2018. C'est dégueulasse, on ne nous donne pas à manger convenablement tous les jours. »

« Je fais toujours à manger moi-même. Ici, pour vivre bien, c'est minimum 500, 600 euros par mois pour faire ses cantines et pouvoir bien manger. »

« Quand on n'a pas d'argent pour la cantine, on ne sait pas acheter ce qu'on veut. On doit faire à manger avec ce qu'ils nous donnent sur le chariot, c'est pire que la Croix Rouge. »



Évasion:

- Action de s'évader d'un lieu où l'on est retenu.
- Action de se soustraire à l'emprise de quelque chose, à la monotonie, à la fatigue de la vie quotidienne.

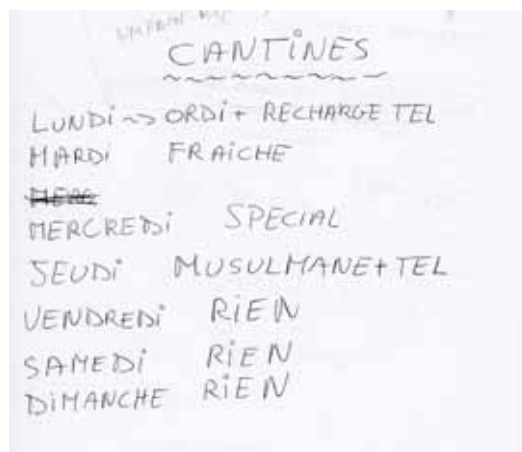
(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« Personnellement, la musique me détend, ça m'aide à m'évader, ça permet de se rappeler des bons moments qu'on a passé dehors. »

« Pour s'échapper d'ici, il y en a qui dessinent. Parfois, je dessine, je cuisine, j'ai fait l'acquisition d'une guitare pour apprendre moi-même. La musique, la radio, ça permet d'évacuer tout ce qu'on a comme rancœur entre autres. »

« Quand je suis en cuisine, j'oublie que je suis en prison, je me fais des beaux petits plats, j'essaie d'oublier les barreaux qui sont dans la cellule. Je range mes assiettes comme si j'étais au restau. C'est mon petit plaisir. J'achète tout moi-même, j'ai un four, je suis équipé, j'ai tous les ustensiles, j'ai même une poche à douilles pour faire mes pâtisseries. Avec un peu d'argent du travail et l'aide de la famille, j'ai pu acheter tout ce qu'il fallait pour cuisiner. »

« Quand je mange un plat, ça me rappelle beaucoup de choses, les moments en famille, les moments avec mon épouse. »



Famille:

- Ensemble des personnes unies par un lien de parenté ou d'alliance; Famille proche, éloignée.

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« C'est l'une des choses les plus importantes quand tu es en prison. »

« La famille est là, jusqu'au bout, quoi qu'il arrive. J'ai que la famille, personne d'autre. Ici, y'a pas les copains. »

« J'ai fait 10 ans fermes: ma mère m'accompagne depuis le début. Ma compagne d'avant m'a suivi pendant 8 ans puis elle a craqué, c'est normal je la comprends. Heureusement que ma famille est derrière, sinon je ne sais pas si j'aurais été devant vous là maintenant. C'est un plus d'avoir une famille qui pense à vous, qui vous envoie de temps en temps un petit mandat, qui vous achète une paire de chaussures. Ça réchauffe le cœur. »

« J'ai honte de voir ma mère venir à la visite. Attendre 1h30 devant la porte. Ils vivent au Maroc. Mais quand ils viennent ici, je leur demande de ne pas venir. Mes frères, je leur demande de venir de temps en temps. »

« Je vois des gens ici qui ont de la famille dehors, mais elle ne les soutient pas. Personne ne vient les voir, personne ne les appelle, c'est triste. »

Justice:

- Principe moral qui exige le respect du droit et de l'équité; Faire régner la justice.
- Droit de dire ce qui est légalement juste ou injuste, condamnable ou non, ce qui est le droit; Exercer la justice avec rigueur, impartialité.
- Institution chargée d'exercer le pouvoir judiciaire, d'appliquer le droit; Poursuivre quelqu'un en justice.

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« J'ai envie de pleurer, faut pas me parler de justice. »

« J'ai rien vu de juste dans la justice. »

« Justice c'est un grand mot. On est condamné par notre apparence, notre style de vie. Je peux avoir volé une voiture et mon voisin vole une voiture plus chère. Je vais prendre plus que lui. Là il y a un gros problème, on ne me juge pas pour le délit, mais selon ce que j'ai fait avant, mon apparence... Y'a de la justice pour certains et pour d'autres pas. »

« Moi je paie pour les erreurs que j'ai faites. J'ai eu une lourde peine, je ne minimise pas les faits. La justice est là, une chance sinon ce serait un pays de non-droit, ce serait encore plus le bordel. Mais ils devraient prendre en considération le tout. Ils devraient prendre le temps avant de condamner quelqu'un. »

« Je ne dis pas que j'ai été condamné pour rien. Je suis d'accord que la justice soit là pour nous freiner dans notre élan de banditisme ou de violence. Mais on est quand même des êtres humains et on doit nous tendre une perche. On ne nous aide pas. On doit se débrouiller par nous-mêmes, malgré les années d'incarcération. »
 « La prison, c'est le dernier des recours. Si on condamne quelqu'un à la prison, ça doit être la dernière solution possible. »

Langage:

- Capacité, observée chez tous les hommes, d'exprimer leur pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux et éventuellement graphiques.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

« Le problème ici en prison, les quelques premiers mois, nous avons constaté lors de notre incarcération – je ne suis pas la seule dans le cas – qu'après X temps, il y avait un souci par rapport au langage. Nous avons des difficultés à nous exprimer, à trouver nos mots, des pertes de mémoire, des troubles de la parole. C'est dû au fait que nous sommes enfermées 24h/24 et que beaucoup ne lisent pas. Je n'aime pas lire. Ça me fatigue au bout de cinq, dix minutes. Le seul livre que je lis, c'est la Bible. »



Paracétamol:

- Médicament d'usage courant, utilisé comme analgésique (contre la douleur) et comme antipyrétique (contre la fièvre).

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

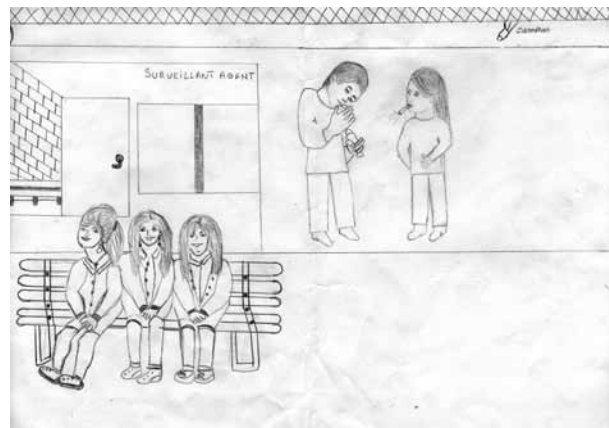
« En prison, ta bite est molle ? Paracétamol ! »
 « Des problèmes aux intestins ? Paracétamol ! »
 « Tu es dépressive ? Paracétamol ! »
 « Tu t'es fait arracher une dent ? Paracétamol ! »
 « Tu manques de vitamines ? Paracétamol ! »
 « Tu es en manque de drogues ? Paracétamol ! »
 « Une carie vraiment pourrie ? Paracétamol ! »
 « T'es vraiment vraiment déprimé, t'as essayé de te suicider ? Double Paracétamol et ... cachot ! »
 « Tu n'es jamais envoyé à l'infirmerie parce qu'on ne sait jamais que tu pourrais voler du Paracétamol ! »

Patate:

- Plante alimentaire rampante vivace, surtout cultivée dans les régions chaudes pour ses racines tubérisées de saveur sucrée ; le tubercule lui-même.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

« Au menu de la prison : le lundi c'est patates-petits pois, le mardi c'est patates avec les petits pois de la veille et des carottes en plus, le mercredi ils nous donnent des croquettes avec des patates, le jeudi c'est encore des patates avec de la compote et le vendredi c'est de la purée avec les patates de la veille qui ont été aplaties. Là récemment, ils ont réparé la machine des pâtes. Mais c'est des pâtes purée : elles sont collées, ils doivent les servir avec un râteau. »



Préjugé:

- Jugement sur quelqu'un, quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne, de cette chose.
 - Opinion adoptée sans examen, souvent imposée par le milieu, l'éducation.

(SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)

« Les gens dans mon entourage ne comprennent pas la détresse qu'il peut y avoir dans notre vie. Ils trouvent qu'on est un peu extrêmes dans notre façon de réagir. Personne ne peut comprendre, tant que tu ne le vis pas. On ne peut pas leur reprocher, on a fait des conneries. Par exemple, quand je fais des démarches à l'extérieur, les gens croient qu'on a Internet ici. Mais ce n'est pas vrai. Toutes les démarches, on les fait seuls, en passant par l'assistant social. »

« Je suis totalement contre les préjugés du type : "Les prisonniers sont à la cool, nourris, logés blanchis par le contribuable". Je ne suis pas d'accord avec le système carcéral, la manière dont il fonctionne. La prison, un camp de vacances ? C'est un camp de vacances pour celui qui n'a rien compris... »

« Personne dans ma famille n'a été en prison. J'ai donc une coupure familiale. Je ne vois plus que mon fils. Je cache ma détention. Quand je me présente chez un patron et qu'il ne me demande pas mon 'Bonne vie et mœurs', je n'en parle pas. J'essaie la plupart du temps de le cacher. Je l'ai caché à mon propriétaire, il l'a appris mais heureusement, j'ai eu de la chance : il n'a pas été choqué. En même temps, j'assume qui je suis, j'assume ce que j'ai fait. Il faut pour avancer. »

Propreté:

- *Qualité de ce qui est net, exempt de saleté.*
- *Qualité de quelqu'un qui est soigneux de sa personne, propre dans sa manière de traiter les objets, qui veille à tenir nette sa maison: Manger avec propreté.*

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

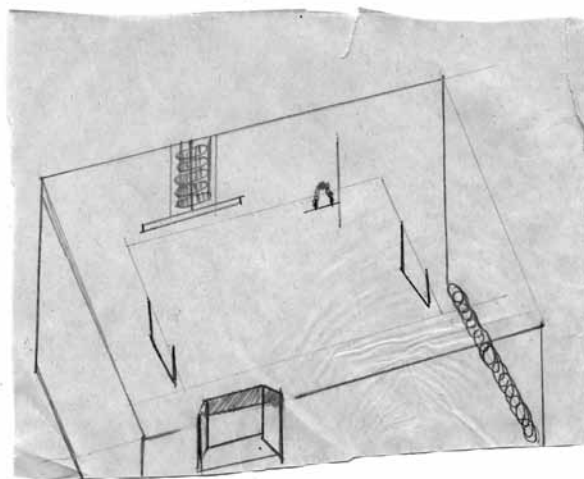
«Ca dépend que de toi. Si t'es propre, où que tu ailles, tu seras propre. Si t'es sale, où que t'ailles, tu seras sale. On peut te mettre n'importe où, dans un hôtel cinq étoiles, si t'es sale, ça deviendra un hôtel moins cinq étoiles.»

«Si je sais me laver tous les jours, je me lave. Comme ça, je me sens bien propre, je me sens moi. Parce que si je commence à me laisser aller, y'a du laisser-aller et je n'aime pas ça.»

«En plus, avec tout ce qu'il y a des fois des punaises, ça me rend parano, ça me motive encore plus pour nettoyer. Tous les jours, je dois nettoyer à l'eau de javel.»

«L'environnement, c'est important parce que tu vis dans ton espace vital, tu vois. Si toi t'es propre et que c'est crade partout, ben, tu peux être sale comme ta cellule. Quand tu fais, c'est tout ou rien qu'il faut faire.»

«Ceux qui travaillent ont des douches tous les jours.»



«La réinsertion, j'y crois, c'est obligé, c'est notre but dans la vie. La Belgique ne met pas à disposition ce qui fait le mot réinsertion. Moi, je sors: j'ai ma famille, j'ai ma compagne, j'ai mon appartement, j'ai ma voiture, j'ai mon travail. Mais pour d'autres, ce n'est pas le cas. Donc, quand ils sortent d'ici, on ne leur donne même pas le ticket de bus ou le ticket de train, ils doivent voler pour rentrer chez eux... Pour moi, ce n'est pas de la réinsertion.»

«Si le ministre compétent pouvait réfléchir et se poser la question: "Que deviennent les détenus après dix ans de prison?" On ne leur donne pas de travail, on les met au CPAS, certains n'ont même pas droit au CPAS, pas de droit au chômage.»

«J'y crois à notre réinsertion, mais cette réinsertion, on la fait nous-mêmes.»

«Je sais que la réinsertion est possible. Pourtant la prison ne peut que me donner le déclic de redevenir ce que j'étais auparavant, de faire les conneries que je faisais. Y'en a qui s'en sortent, mais y'en a aussi qui font des connaissances qui deviennent encore plus délinquants qu'avant. La prison, c'est l'école du crime. Un voleur d'autoradio se retrouve à fréquenter un braqueur, un meurtrier qui forment une équipe: ils sortent, ils se retrouvent à aller braquer ensemble. C'est la vérité, c'est triste à dire. J'ai connu des gens qui se sont rencontrés en prison et qui sont retombés ensemble pour des faits encore plus graves.»

Santé:

- *État de bon fonctionnement de l'organisme.*
- *État sanitaire des membres d'une collectivité.*

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

«On s'en fout de ma santé. On s'en fout de moi. Si on ne prend pas soin de moi, pourquoi je dois me soucier des autres? C'est comme ça qu'on devient des animaux.»

«Parlons-en de santé, on a le temps de crever ici. Moi à l'extérieur, quand j'ai un problème de santé, je suis la première à foncer chez le médecin. Je fais très attention à ma santé. Ici, on met une éternité à réagir. J'ai un souci aux intestins depuis six mois. Après un premier examen en prison, on m'a dit qu'il n'y avait rien. Je suis obligée de passer un deuxième examen. Dans un hôpital. Quand on me transfère dans un hôpital, c'est en fourgon, avec des menottes. C'est gênant. Donc j'arrive avec la tête baissée. On m'a prescrit un traitement suite à l'examen. Il n'y a pas de suivi.»

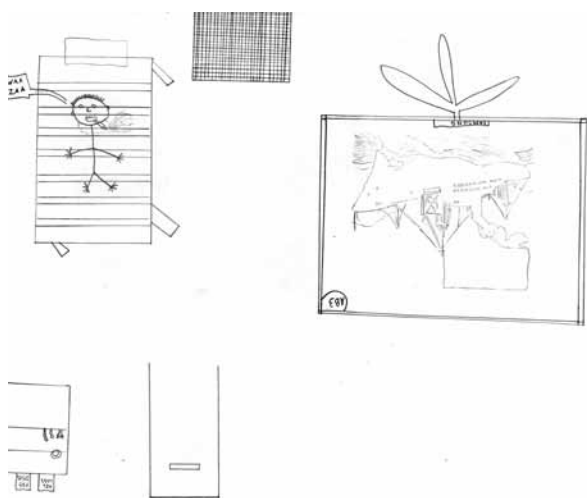
Réinsertion:

- *Insérer de nouveau quelque chose quelque part; Réinsérer un maillon dans la chaîne.*
- *Agir pour que quelqu'un (handicapé, délinquant, drogué, etc.) puisse se réadapter à la vie sociale.*

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

«La réinsertion, c'est quoi pour moi? Bonheur et complication!»

«On verra ce que ça donne quand je sors, si je peux me reconstruire. Après tant d'années, on ne sait pas. Je n'ai pas d'envie, je n'ai envie de rien.»



Servant:

- Soldat affecté au service d'une arme (servant de canon, de mitrailleuse, de mortier, par exemple).
- Clerc ou laïque qui assiste le prêtre à la messe.

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« À 6h30, je sers le café aux gens. On est payé 210 euros par mois. Je bosse tous les jours de 6h du matin à 7h du soir. »
« Si on a un bon servant, on aura une plus belle détention. »



Solidarité:

- Rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres.
- Sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts.

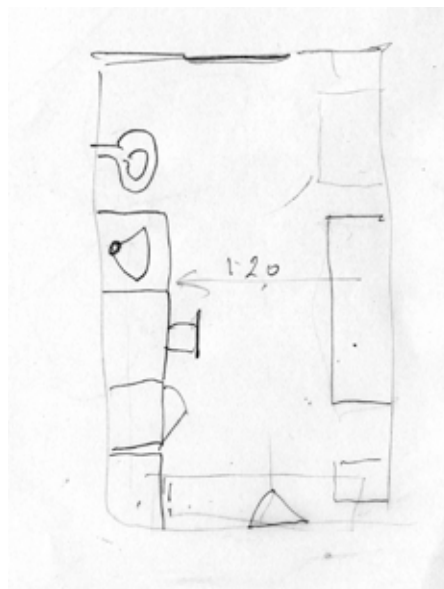
(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« La solidarité, c'est bien et ce n'est pas bien. Les détenus sont solidaires entre eux, comme les agents sont solidaires entre eux. Il peut y avoir des tensions, mais les fois où ils doivent être ensemble, ils le font. »

« Côté femmes, c'est plus facile d'être solidaires. Une femme a plus de facilité à se confier à ses codétenues, ou même à un agent. Chez les hommes, il y a un rapport de force. »

« Heureusement que la solidarité existe en prison. Sinon, on serait au bout de notre vie. On vous enferme, vous ne connaissez personne. Cette solidarité-là nous permet parfois de faire de bonnes rencontres. Car en prison, il y a beaucoup de talents. J'ai vu des joueurs de foot, des ingénieurs, des médecins, ils ont juste fait une erreur dans leur vie, il se sont retrouvés en prison. »

« Avant on était plus soudés. Par exemple, on mettait quelqu'un au cachot et tout le préau faisait un mouvement pour la personne qui était au cachot: on ne rentrait pas du préau, on restait là, on appelait la direction: "Comment ça se fait qu'il est au cachot autant de temps?" »



Temps:

- Durée plus ou moins définie, dont quelqu'un dispose.
- Notion fondamentale conçue comme un milieu infini dans lequel se succèdent les événements.
- Mouvement ininterrompu par lequel le présent devient le passé, considéré souvent comme une force agissant sur le monde, sur les êtres.

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« Les trois quarts des détenus n'ont même pas l'heure en cellule. Ils savent à peu près l'heure qu'il est... On s'ordonne avec les visites, c'est comme ça qu'on voit l'heure. Sur une section de 100 personnes, 10 ont une montre, les purgeurs quoi... »

« Il faut dire que quand t'es nouveau, que tu rentres, tu comptes les jours, tu fais des croix dans le calendrier. Avec les années, ça passe. Moi, j'ai été quelques mois de cavale, j'avais l'impression que les jours étaient plus longs dehors. Ici, j'ai mon hygiène de vie, je me lave, je déjeune, je vais au sport, je fais un manger dans ma cellule, sieste, il est 15 heures, je sors au préau, je rentre, je fais à manger, je ne vois pas les jours passer. C'est une routine, une façon de faire pour pas trop voir passer les journées... »

« Moi quand je sors dehors, c'est comme si j'étais toujours en 2015, je suis perdu avec le temps, vu qu'on m'a enfermé tellement de temps ici. Je suis perdu avec la réalité, je suis perdu avec beaucoup de choses. Je me dis, j'ai perdu toute ma jeunesse, tout mon temps, beaucoup d'argent ici. On ne sait plus rattraper le temps. »

« En prison, on cultive la patience. Je suis en paix avec la peine qui m'a été infligée... J'ai commencé à rattraper le temps depuis que je suis ici. »

Visite:

- Fait de se rendre auprès de quelqu'un pour lui tenir compagnie, s'entretenir avec lui, prendre de ses nouvelles, etc.: Vos visites se font rares.

(SOURCE: LAROUSSE EN LIGNE)

« Je connais des filles qui n'ont pas d'entourage familial. Il est possible d'avoir un visiteur social, ce sont des personnes âgées qui prennent leur temps pour passer du temps avec les détenus. C'est juste pour parler, c'est un soutien moral. »

Durant une année, tous les quinze jours, les ateliers écriture, photo, dessin, radio se sont succédé, amenant les membres du groupe à parler de leurs conditions d'incarcération, de la vie en prison, des raisons qui les ont menés là, de leur espoir d'en sortir. Une façon de s'évader, mais aussi de se (re)construire, d'évoluer et de faire évoluer les mentalités.

« Pouvoir s'exprimer, ne pas être jugé, faire savoir à l'extérieur... »

Jy. : Pour moi, c'était d'abord une preuve de confiance d'avoir été choisi pour participer à ces ateliers. Il y a quelques temps, pour moi, la discipline, ce n'était pas le top. Et là, ça fait six mois que je n'ai plus eu de rapports disciplinaires. Ce que ça m'apporte ? Savoir parler, apprendre quelque chose du dehors, savoir ce qui se passe à l'extérieur. L'atelier rap, j'ai vraiment beaucoup aimé. On est contents les samedis quand il y a atelier. Ça fait du bien. C'est aussi de la revalidation, cela me met en confiance, je vois des portes qui s'ouvrent pour moi.

C'est aussi important de ne pas se sentir jugé : dès le début des ateliers, personne ne nous a regardés de travers ou pris de haut. Ce n'est pas évident d'être confrontés au regard des autres, on ne sait pas ce qu'on va penser de vous, mais ici, dans le cadre des ateliers, on se sent respectés comme une personne et en retour, on respecte les personnes. On attend les samedis avec impatience, avec les croissants pour débiter les ateliers ou les repas qu'on prend ensemble. C'est un peu comme la famille.

Saadia : J'ai appris beaucoup de choses en participant à ces ateliers, ça valait la peine car on a partagé, on a communiqué sur des sujets importants : la prison, la famille, les conditions de vie en prison... Le fait de pouvoir sortir de sa cellule, de rencontrer d'autres prisonniers, de mieux connaître la situation des hommes car ils souffrent plus que nous. Voir des gens de l'extérieur, c'est important aussi. Tout ce que j'ai appris durant les ateliers, ça a grandi en moi et cela me porte aujourd'hui, alors que je suis sortie de prison depuis trois mois maintenant.

Farid : Voir des personnes de l'extérieur c'est comme un moment d'évasion. On est avec des personnes extérieures, qui pensent différemment. Si on reste tout le temps entre détenus, on attrape une mentalité bizarre. Juste entre détenus, on devient un peu comme des animaux ici en prison. Le fait d'avoir un professeur qui vient donner cours ou ces ateliers, le WE, cela permet de discuter en groupe, de parler avec des gens extérieurs, de rigoler aussi. Cela rappelle la famille. En même temps, cela permet d'extérioriser certaines choses, d'expliquer nos problèmes : cela permet de recevoir des

réponses à certaines questions et aussi d'être entendus. Car la plupart du temps, en prison, on a l'impression de ne pas être entendus : avec l'Alter Médialab, on espère pouvoir parler de la prison, de ce qu'on y vit et de pouvoir toucher, ne fut-ce qu'une personne, peut-être aussi des hommes politiques, et qu'ils pourront se dire : « *Ce sont des détenus qui ont fait ça ? Chapeau !* » Peut-être que grâce à ces réalisations (le journal, l'émission radio), ça pourra un peu faire changer les choses ! C'est notre petite pierre à l'édifice.



Axel Piers (directeur) : Trop souvent, les personnes qui viennent de l'extérieur et viennent en prison se préparent à voir des « détenus ». Avec une espèce d'imaginaire qui leur ferait dire que ce sont des personnes tout-à-fait différentes parce qu'elles ont franchi une porte. Mais moi je ne sais pas ce que c'est un détenu, ça n'existe pas en soi un détenu : je connais de personnes en détention qui ont fait une ou plusieurs bêtises, mais qui sont avant tout des êtres humains, et qui ressemblent assez fort à ceux qui sont dehors...

Mickaël : Je dirais simplement que ces ateliers m'ont apporté un petit goût de liberté.

M.E. : Ce qui me plaît dans cet atelier, c'est le projet de faire un journal, de pouvoir s'exprimer, de voir des gens de l'extérieur et d'avoir un projet à plusieurs, avec les filles et les garçons du groupe. Il y a du respect, tout le monde s'écoute, tout le monde y va de sa créativité.

Cet atelier, c'est aussi important pour moi pour la suite, quand je serai dehors : le fait de ne pas me sentir jugée, de me dire que des gens peuvent m'accepter malgré ce que j'ai fait. Bientôt je pourrai bénéficier de permissions de sorties et j'appréhende un peu d'être confrontée à l'extérieur. Le fait de participer à cette activité, de faire ce journal, de participer à l'élaboration d'une émission radio avec Guillaume et Thibault, me donne de la confiance en moi.

Mus : Je m'évade pendant deux heures, deux fois par mois. Ça me fait du bien de vous rencontrer, vous êtes des gens bien. Et je crois que pour se réinsérer, on a besoin de ça un peu, au lieu de continuer notre chemin avec des détenus, ou des ex-détenus ou des futurs détenus. Je me sens bien avec des gens bien. Je me sens déjà mieux dans ma peau. Moi j'ai fait un gros trip dans ma vie et je suis content d'avoir rencontré toute votre équipe. Ça me fait plaisir. On est là, on vient, on mange on boit. Grâce à vous, on découvre des choses, vous enregistrez. On s'évade un peu. On sort un peu de notre cellule. Ça fait du bien.



Alter Medialab Prison 2018

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à rendre ce Médialab Prison possible :

le groupe de détenus qui ont participé assidûment à cette année d'ateliers,
le directeur de la prison de Mons, Axel Piers, qui nous a permis d'organiser ces ateliers
et de réunir le groupe de personnes en détention durant toute cette année de travail ;
les agents du samedi matin qui nous ont permis d'accéder à la prison et ont pris en
charge les mouvements des prisonniers jusqu'à la salle d'atelier ; la ministre de la Culture
en Fédération Wallonie-Bruxelles, Alda Gréoli, qui a financé (pour partie) ces ateliers.

Un tout grand merci aux différents membres d'Alter
et partenaires de ce projet qui ont animé ces ateliers :
Manon Legrand et Marie-Ève Merckx (pour l'atelier mixte),
Marinette Mormont et Nathalie Cobbaut (pour l'atelier écriture),
Eliot Duran (pour l'atelier illustration),
Pierre Vanneste et Alexander Garrido Delgado (pour l'atelier photo),
Guillaume Abgrall et Thibault Coeckelberghs du Gsara (pour l'atelier radio),
Pavé alias Pierre Étienne (pour l'atelier rap).